

**Le mardi 24 février 2015**  
À 20 h 30 – Salle l'Amphi  
Pôle intercommunal du Pays de Meslay-Grez

Étaient présents :

Commune	Nom	Prénom
ARQUENAY	OLIVIER	Jean-Pierre
BALLEE	MERSCH	Emmanuel
BALLEE	HUBERT	Sébastien
BANNES	LAVOUE	Christian
BAZOUGERS	RAPIN	Yveline
BAZOUGERS	FERRAN	David
BEAUMONT PIED DE BOEUF	POUJADE	Brigitte
BOUERE	CHAUVEAU	Jacky
BOUERE	MAHIEU	Céline
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc
COSSE EN CHAMPAGNE	HERBERT	Christina
EPINEUX LE SEGUIN	COTTEREAU	Michel
GREZ EN BOUERE	LASSALLE	Jean-François
GREZ EN BOUERE	PERTHUE	Evelyne
GREZ EN BOUERE	GAUDIN	Joseph
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck
LA CROPTÉ	LAMBERT	Paul
LE BIGNON DU MAINE	BELLAY	Jean-Louis

LE BURET	PENNEL	Ludovic
MAISONCELLES DU MAINE	GENDRON	Didier
MESLAY DU MAINE	LAUNAY	Noëlle
MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc
MESLAY DU MAINE	GAUTIER	Huguette
MESLAY DU MAINE	BORDIER	Pierre
MESLAY DU MAINE	BOULAY	Christian
MESLAY DU MAINE	MONNERET	Françoise
MESLAY DU MAINE	TAUNAIS	Maryse
MESLAY DU MAINE	BRAULT	Jacques
PREAUX	RAGAINÉ	Roland
RUILLE FROID FONDS	HELBERT	Marie-Claude
SAINT BRICE	BOISSEAU	André
SAINT CHARLES LA FORET	ABAFOUR	Michel
SAINT DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard
SAINT LOUP DU DORAT	BREHIN	Jean-Claude
VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques
VILLIERS CHARLEMAGNE	BUCHOT	André

Étaient absents excusés : Messieurs Langlois Gustave , Avallart Pierre, Gangnat Pascal, Foucault Roland, Madame Morand Marie-Claude, Madame Frétygné Cécile.

Était absent : Monsieur Lochu Gérard

Assistaient également à la séance :

Norbert Bouvet, Conseiller Général  
Sylvie Landelle - DGS

## Ordre du jour

- Procès-verbal de la séance du 3 février 2015,
- Compte administratif et compte de gestion 2014,
- Rapports budgétaires commission économique,
- Rapports budgétaires commission enfance jeunesse sports,
- Rapports budgétaires commission communication,
- Rapport budgétaires commission voirie, assainissement collectif, SPANC

### Dossier N°1 – Procès-verbal séance du 3 février 2015

Le Président ouvre la séance et présente aux membres du Conseil Communautaire le procès-verbal de la séance 3 février 2015.

#### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Les membres du Conseil Communautaire présents à la dite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

### Dossier N°2 – Compte Administratif et Compte de Gestion 2014

#### Compte Administratif et Compte de Gestion 2014 - CCPMG

Le Conseil de Communauté, réuni sous la Présidence de Madame Launay Noëlle première vice-présidente, délibérant sur les comptes administratifs 2014 de la Communauté de Communes du Pays Meslay-Grez.

Après avoir pris connaissance de la présentation faite du Compte Administratif 2014, et des affectations de résultats proposées, lesquelles peuvent se résumer ainsi :

#### BUDGET PRINCIPAL

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		521 700,13	-127 350,91		0,00	394 349,22
Opérations de l'exercice	-4 699 039,91	5 211 894,74	-4 999 500,32	5 550 565,07	-9 698 540,23	10 762 459,81
<b>TOTAUX</b>	<b>-4 699 039,91</b>	<b>5 733 594,87</b>	<b>-5 126 851,23</b>	<b>5 550 565,07</b>	<b>-9 698 540,23</b>	<b>11 156 809,03</b>
Résultats de clôture	<b>0,00</b>	<b>1 034 554,96</b>	<b>0,00</b>	<b>423 713,84</b>	<b>0,00</b>	<b>1 458 268,80</b>
Restes à réaliser			-6 634 867,68	3 258 275,39	-6 634 867,68	3 258 275,39
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-4 699 039,91</b>	<b>5 733 594,87</b>	<b>-11 761 718,91</b>	<b>8 808 840,46</b>	<b>-16 333 407,91</b>	<b>14 415 084,42</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>1 034 554,96</b>	<b>-2 952 878,45</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 918 323,49</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

#### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	

#### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	1 034 554,96 €
compte 001	Excédent d'investissement	
	Déficit d'investissement	- 2 952 878,45 €

## BUDGET ANNEXE TOURISME

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	-32 953,39			32 953,39	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-519 328,05	536 146,74	-78 527,85	61 709,16	-597 855,90	597 855,90
<b>TOTAUX</b>	<b>-552 281,44</b>	<b>536 146,74</b>	<b>-78 527,85</b>	<b>94 662,55</b>	<b>-597 855,90</b>	<b>597 855,90</b>
Résultats de clôture	-16 134,70	0,00	0,00	16 134,70	0,00	0,00
Restes à réaliser			-29 768,00		-29 768,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-552 281,44</b>	<b>536 146,74</b>	<b>-108 295,85</b>	<b>94 662,55</b>	<b>-627 623,90</b>	<b>597 855,90</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>-16 134,70</b>	<b>0,00</b>	<b>-13 633,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-29 768,00</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	16 134,70 €

### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	- €
-------------	----------------------------	-----

compte 001	Excédent d'investissement	16 134,70 €
	Déficit d'investissement	- €

## BUDGET ANNEXE DECHETTERIE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		293 050,64		35 490,74	0,00	328 541,38
Opérations de l'exercice	-986 247,97	1 084 811,44	-320 942,64	273 445,23	-1 307 190,61	1 358 256,67
<b>TOTAUX</b>	<b>-986 247,97</b>	<b>1 377 862,08</b>	<b>-320 942,64</b>	<b>308 935,97</b>	<b>-1 307 190,61</b>	<b>1 686 798,05</b>
Résultats de clôture	0,00	391 614,11	-12 006,67	0,00	0,00	379 607,44
Restes à réaliser			-99 831,98	24 000,00	-99 831,98	24 000,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-986 247,97</b>	<b>1 377 862,08</b>	<b>-420 774,62</b>	<b>332 935,97</b>	<b>-1 407 022,59</b>	<b>1 710 798,05</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>391 614,11</b>	<b>-87 838,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>303 775,46</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	303 775,46 €
	Déficit Fonctionnement	

### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	87 838,65 €
-------------	----------------------------	-------------

compte 001	Excédent d'investissement	- €
	Déficit d'investissement	87 838,65 €

## BUDGET ANNEXE ECONOMIE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés			-1 115 124,52		-1 115 124,52	0,00
Opérations de l'exercice	-339 150,76	427 330,85	-217 358,73	369 877,58	-556 509,49	797 208,43
<b>TOTAUX</b>	<b>-339 150,76</b>	<b>427 330,85</b>	<b>-1 332 483,25</b>	<b>369 877,58</b>	<b>-1 671 634,01</b>	<b>797 208,43</b>
Résultats de clôture	0,00	88 180,09	-962 605,67	0,00	-874 425,58	0,00
Restes à réaliser					0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-339 150,76</b>	<b>427 330,85</b>	<b>-1 332 483,25</b>	<b>369 877,58</b>	<b>-1 671 634,01</b>	<b>797 208,43</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>88 180,09</b>	<b>-962 605,67</b>	<b>0,00</b>	<b>-874 425,58</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	

### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	88 180,09 €
-------------	----------------------------	-------------

compte 001	Excédent d'investissement	
	Déficit d'investissement	962 605,67 €

BUDGET ANNEXE ZA DE LA CHALOPINIÈRE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-94 972,81	94 972,81	-93 440,05	93 440,05	-188 412,86	188 412,86
<b>TOTAUX</b>	<b>-94 972,81</b>	<b>94 972,81</b>	<b>-93 440,05</b>	<b>93 440,05</b>	<b>-188 412,86</b>	<b>188 412,86</b>
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>-94 972,81</b>	<b>94 972,81</b>	<b>-93 440,05</b>	<b>93 440,05</b>	<b>-188 412,86</b>	<b>188 412,86</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
-------------	----------------------------	--

compte 001	Excédent d'investissement	
	Déficit d'investissement	

BUDGET ANNEXE ZA DE LA GUIETNIÈRE – BOUÈRE – GREZ EN BOUÈRE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-700 821,68	700 821,68	-526 799,75	526 799,75	-1 227 621,43	1 227 621,43
<b>TOTAUX</b>	<b>-700 821,68</b>	<b>700 821,68</b>	<b>-526 799,75</b>	<b>526 799,75</b>	<b>-1 227 621,43</b>	<b>1 227 621,43</b>
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser					0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>-700 821,68</b>	<b>700 821,68</b>	<b>-526 799,75</b>	<b>526 799,75</b>	<b>-1 227 621,43</b>	<b>1 227 621,43</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
-------------	----------------------------	--

compte 001	Excédent d'investissement	
	Déficit d'investissement	

BUDGET ANNEXE ZA BALLÉE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		39 668,06		35 863,91	0,00	75 531,97
Opérations de l'exercice	-7 367,20	507,12		7 173,20	-7 367,20	7 680,32
<b>TOTAUX</b>	<b>-7 367,20</b>	<b>40 175,18</b>	<b>0,00</b>	<b>43 037,11</b>	<b>-7 367,20</b>	<b>83 212,29</b>
Résultats de clôture	0,00	32 807,98	0,00	43 037,11	0,00	75 845,09
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-7 367,20</b>	<b>40 175,18</b>	<b>0,00</b>	<b>43 037,11</b>	<b>-7 367,20</b>	<b>83 212,29</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>32 807,98</b>	<b>0,00</b>	<b>43 037,11</b>	<b>0,00</b>	<b>75 845,09</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	32 807,98 €
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	- €
-------------	----------------------------	-----

compte 001	Excédent d'investissement	43 037,11 €
	Déficit d'investissement	- €

### BUDGET ANNEXE ZA DU CLOS MACÉ

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-118 476,95	118 476,95	-116 190,19	116 190,19	-234 667,14	234 667,14
<b>TOTAUX</b>	<b>-118 476,95</b>	<b>118 476,95</b>	<b>-116 190,19</b>	<b>116 190,19</b>	<b>-234 667,14</b>	<b>234 667,14</b>
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>-118 476,95</b>	<b>118 476,95</b>	<b>-116 190,19</b>	<b>116 190,19</b>	<b>-234 667,14</b>	<b>234 667,14</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT		
compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	
INVESTISSEMENT		
compte 1068	Excédent de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	
	Déficit d'investissement	

### BUDGET ANNEXE ZA SAINT LOUP

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00			5 265,85	0,00	5 265,85
Opérations de l'exercice	-881,10	881,10	0,00	777,00	-881,10	1 658,10
<b>TOTAUX</b>	<b>-881,10</b>	<b>881,10</b>	<b>0,00</b>	<b>6 042,85</b>	<b>-881,10</b>	<b>6 923,95</b>
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	6 042,85	0,00	6 042,85
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-881,10</b>	<b>881,10</b>	<b>0,00</b>	<b>6 042,85</b>	<b>-881,10</b>	<b>6 923,95</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 042,85</b>	<b>0,00</b>	<b>6 042,85</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT		
compte 002	Excédent Fonctionnement	- €
	Déficit Fonctionnement	- €
INVESTISSEMENT		
compte 1068	Excédent de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	6 042,85 €
	Déficit d'investissement	

### BUDGET ANNEXE ZA VILLIERS

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	- 379,30 €	- €			-379,30	0,00
Opérations de l'exercice	- 10 833,16 €	11 212,46 €	-20 760,70 €	6 818,50 €	-31 593,86	18 030,96
<b>TOTAUX</b>	<b>-11 212,46</b>	<b>11 212,46</b>	<b>-20 760,70</b>	<b>6 818,50</b>	<b>-31 973,16</b>	<b>18 030,96</b>
Résultats de clôture	0,00	0,00	-13 942,20	0,00	-13 942,20	0,00
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-11 212,46</b>	<b>11 212,46</b>	<b>-20 760,70</b>	<b>6 818,50</b>	<b>-31 973,16</b>	<b>18 030,96</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-13 942,20</b>	<b>0,00</b>	<b>-13 942,20</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT		
compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	0,00
INVESTISSEMENT		
compte 1068	Excédent de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	
	Déficit d'investissement	13 942,20 €

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		108 661,73		20 142,65	0,00	128 804,38
Opérations de l'exercice	-83 177,04	93 333,61	-45 568,44	46 351,68	-128 745,48	139 685,29
<b>TOTAUX</b>	<b>-83 177,04</b>	<b>201 995,34</b>	<b>-45 568,44</b>	<b>66 494,33</b>	<b>-128 745,48</b>	<b>268 489,67</b>
Résultats de clôture	<b>0,00</b>	<b>118 818,30</b>	<b>0,00</b>	<b>20 925,89</b>	<b>0,00</b>	<b>139 744,19</b>
Restes à réaliser			-9 144,00	0,00	-9 144,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-83 177,04</b>	<b>201 995,34</b>	<b>-54 712,44</b>	<b>66 494,33</b>	<b>-137 889,48</b>	<b>268 489,67</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>118 818,30</b>	<b>0,00</b>	<b>11 781,89</b>	<b>0,00</b>	<b>130 600,19</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

#### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	118 818,30 €
	Déficit Fonctionnement	

#### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
-------------	----------------------------	--

compte 001	Excédent d'investissement	20 925,89 €
	Déficit d'investissement	

### BUDGET ANNEXE SPANC

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		2 500,00			0,00	2 500,00
Opérations de l'exercice	-11 537,64	11 039,33	0,00	0,00	-11 537,64	11 039,33
<b>TOTAUX</b>	<b>-11 537,64</b>	<b>13 539,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-11 537,64</b>	<b>13 539,33</b>
Résultats de clôture	<b>0,00</b>	<b>2 001,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 001,69</b>
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-11 537,64</b>	<b>13 539,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-11 537,64</b>	<b>13 539,33</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>2 001,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 001,69</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

#### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	2 001,69 €
	Déficit Fonctionnement	

#### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
-------------	----------------------------	--

compte 001	Excédent d'investissement	
	Déficit d'investissement	

### BUDGET ANNEXE SSIAD

Au vu des résultats du compte administratif 2014, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	Exercice 2014			Résultat incorporé au budget 2014	Résultat à affecter au titre de 2014 (cpte 002) en 2016
	Dépenses d'exploitation	Recettes d'exploitation	Résultat d'exploitation		
	452 833,41 €	468 835,10 €	16 001,69 €	1 347,38 € (origine 2012)	17 349,07 €
INVESTISSEMENT	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Résultat d'investissement	Résultat incorporé au budget 2014	Résultat à affecter au titre de 2014 (cpte 002) en 2015
	8 699,46 €	3 796,43 €	- 4 903,03 €	6 152,63 € (cumulé fin 2013)	1 249,60 €

Monsieur Boizard Bernard, Président, s'étant retiré ;

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;



⇒ Approuve les Comptes Administratifs 2014 tels que présentés.

⇒ Valide les affectations de résultats proposées ci-dessus.

#### COMPTES DE GESTION 2014- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MESLAY GREZ

Le Conseil de Communauté, après avoir pris connaissance des comptes de gestion 2014 de la Communauté de Communes du pays Meslay-Grez, dressés par le receveur municipal concordants avec les comptes administratifs 2014 et après en avoir délibéré :

⇒ Décide d'approuver à l'unanimité les dits comptes de gestion relatifs à l'année 2014 pour les budgets suivants :

-  Budget Principal
-  Budget annexe Tourisme
-  Budget annexe Déchetterie
-  Budget annexe Economie
-  Budget annexe ZA la Chalopinière
-  Budget annexe ZA Guiterrière – Bouère – Grez en Bouère
-  Budget annexe ZA Ballée
-  Budget annexe ZA du Clos Macé
-  Budget annexe ZA Saint Loup
-  Budget annexe ZA Villiers
-  Budget annexe Assainissement
-  Budget annexe SPANC
-  Budget annexe SSIAD

## **Dossier N°3 – Rapports budgétaires commission économique**

Jacky Chauveau, Vice-président en charge de la commission économique de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2015 de la commission économique.

### Synthèse budgétaire

#### I - ACTION : MISSION ECONOMIQUE

I - 1 Mission Economique

I - 2 Prêts d'honneur

I - 29 Aménagement numérique

#### II - ACTION : MULTISERVICES/DERNIER COMMERCE

I - 3 Dernier commerce à La Bazouge de Chéméré

#### III - ACTION : ZONES D'ACTIVITES

I - 4 ZA de la Guiterrière – Meslay du Maine

I - 5 ZA de la Chalopinière – Meslay du Maine

I - 6 ZI des Sports – Meslay du Maine

I - 7 ZA du Poteau – Villiers Charlemagne

I - 8 ZA de St Loup du Dorat

I - 9 ZA de Bazougers

I - 10 ZA de Grez en Bouère

I - 11 ZA de Bouère

I - 12 ZA de Ballée

#### IV - ACTION : BATIMENTS INDUSTRIELS

I - 14 Nord Ouest Delaquage

I - 15 Sotira/Sora

I - 6 ZI des Sports – Meslay du Maine

I - 12 Atelier Relais Meslay du Maine

I - 19 Atelier Relais Grez en Bouère

I - 24 Siège social ML2E à Bannes

I - 25 Bâtiment industriel à Villiers Charlemagne

I - 26 Bâtiment industriel à Meslay du Maine

#### V - ACTION : BATIMENTS ARTISANAUX

I - 16 Atelier Relais à Bazougers

I - 18 Centre de tri La Poste à Meslay du Maine

I - 20 Village artisans I

I - 21 Village artisans II

I - 22 Village artisans III

I - 23 Pépinière de bureaux

I - 27 Société des courses



## I - ACTION : MISSION ECONOMIQUE

### A - Ambition du programme

- **Contribuer au développement économique du territoire et à l'emploi en favorisant l'accompagnement des porteurs de projets publics ou privés, en assurant un suivi des entreprises, et en encourageant la création et le développement des entreprises.**

### B - Objectifs 2015

- Encourager la création de nouvelles entreprises et le développement de celles déjà en place
- Accroître la présence de la CCPMG auprès de l'ensemble des entreprises présentes sur le territoire notamment par l'accompagnement du Club des Entrepreneurs
- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie économique à l'horizon 2020
- Favoriser l'emploi sur le territoire
- Favoriser l'arrivée du Très Haut Débit sur le Pays de Meslay-Grez

### C - Moyens mis en œuvre

#### Rapport I – 01

##### MISSION ECONOMIQUE

La mission économique est assurée par 1,1 poste réparti entre un chargé de mission (60 %) et assistante (50 %).

Leurs missions sont :

- Appui aux porteurs de projets privés et publics
- Gestion des zones d'activités et de l'immobilier d'entreprises
- Suivi des dossiers économiques
- Suivi et instruction des dossiers Initiative Mayenne
- Appui au Club des entrepreneurs

#### Rapport I – 02

##### PRETS D'HONNEUR

Prêts à taux 0 % aux créateurs de nouvelles entreprises. 57 dossiers sont actuellement en cours de remboursement. La CCPMG a actuellement un solde négatif au près de Initiative Mayenne de 115 315 €. Au total, ce sont 107 prêts qui ont été accordés pour un montant total de 674 740 €.

Pour 2015, il est proposé de prévoir un abondement à Initiative Mayenne à hauteur de 20 000 €.

Concernant la cotisation Initiative Mayenne, elle se compose d'une part fixe de 230 € puis d'un montant forfaitaire qui était de 50 € /dossier actif. Ce montant n'ayant pas bougé depuis 10 ans, Initiative Mayenne entend l'augmenter de manière significative notamment pour prendre en considération l'augmentation du nombre de dossiers traités. Il y a donc lieu de prévoir en 2015 un budget total de 4 900 €.

#### Rapport I – 28

##### CLUB DES ENTREPRENEURS

Soutien administratif au Club des entrepreneurs du Pays de Meslay-Grez qui comprend 40 adhérents.

En 2015, le Club prévoit de visiter Sèché Environnement, de réaliser un atelier théâtre, d'organiser une conférence sur les trois clubs du Sud-Mayenne

#### Rapport I – 29

##### AMENAGEMENT NUMERIQUE

Dans le cadre du contexte national « France Très Haut Débit », le Conseil Général de la Mayenne prévoit une montée en débit de 2013 à 2016 avec notamment la pose de fibres optiques dans divers centres bourgs du territoire. Pour accompagner cette mise en œuvre, la CCPMG a adhéré au Syndicat mixte Gigalis.

## D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport I-1	Mission Economique	-880,30 €	64 760,00 €	41 076,00 €	-23 684,00 €
Rapport I-2	Prêts d'honneur	-14 280,00 €	25 100,00 €	0,00 €	-25 100,00 €
Rapport I-28	Club des entrepreneurs	2,74 €	500,00 €	500,00 €	0,00 €
<b>TOTAL Mission Economique</b>		<b>15 157,56 €</b>	<b>90 360,00 €</b>	<b>41 576,00 €</b>	<b>-48 784,00 €</b>



## II - ACTION : MULTISERVICES/DERNIER COMMERCE

### Rapport I – 03

#### DERNIER COMMERCE A LA BAZOUGE DE CHEMERE

La compétence « Dernier commerce » ayant été transférée aux communes en 2010, tous les commerces ont été vendus. Concernant celui de La Bazouge de Chéméré, la vente du commerce à la commune a été effectuée en 2013 pour un montant de 176 030,44 €

Cependant en 2014, les services de l'Etat ont attribué au projet une subvention au titre du FISAC qui s'élèvera à 78 485,02 €. La compétence ayant été transférée, cette subvention a vocation à être reversée à la commune.

#### *Budget consacré*

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport I-3	Dernier commerce à la Bazouge de Chéméré	78 485,02 €	78 486,00 €	0,00 €	-78 486,00 €
TOTAL Multiservices/Dernier commerce		78 485,02 €	78 486,00 €	0,00 €	-78 486,00 €

## III - ACTION : AMENAGEMENTS DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

### A - *Ambition du programme*

- Favoriser le développement économique du Pays par une offre de terrains disponibles répartie sur l'ensemble du territoire et capable de répondre aux différentes demandes.
- Encourager la création, la reprise et le développement d'entreprises artisanales en proposant des terrains adaptés.
- Contribuer au maintien des entreprises déjà implantées sur le territoire, en développant les infrastructures à leur service.

### B - *Objectifs 2015*

- Accroître l'offre et la qualité de terrains disponibles dans un souci d'aménagement du Pays.
- Améliorer la desserte de la zone d'activités de la Guiternière de Meslay du Maine et de la ZA du Clos Macé à Bazougers
- Anticiper le développement des zones d'activités au travers l'acquisition de réserves foncières
- Améliorer la visibilité des entreprises déjà implantées sur les zones grâce à une signalétique de qualité
- Répondre à la demande d'entreprises déjà installées en mettant en œuvre les solutions répondant à leur problématique.

### C - *Moyens mis en oeuvre*

#### Rapport I – 04

#### ZA DE LA GUITERNIERE – MESLAY DU MAINE

- En 2014, la réfection de la tranche n°1 de la voie de la Guiternière a été réalisée pour un montant de 94 647,40 €. Pour 2015, il est proposé de réaliser le tronçon entre l'entrée de l'entreprise Perrault et la voie verte ainsi que la reprise de la patte d'oie au carrefour de la route de St Denis du Maine. Le chemin piétonnier serait poursuivi afin d'assurer la continuité de la tranche réalisée précédemment.  
Estimation coût des travaux : 56 500 €

- Acquisition des terrains de la Talvasserie  
Décidé en 2014 et signatures en 2015



### Rapport I – 05

ZA DE LA CHALOPINIÈRE – MESLAY DU MAINE

### Rapport I – 06

ZI DES SPORTS – MESLAY DU MAINE

- La chaussée située entre le carrefour Thielin et la placette de retournement SOTIRA présente des fissures et des dégradations importantes. En 2015, il est proposé de procéder au reprofilage de la placette en monocouche dont la reprise est urgente. Il est également proposé de réaliser le cheminement piéton entre la route de St Denis du Maine et le chemin piéton existant (carrefour Thielin). Estimation coût des travaux : 18 800 €



### Rapport I – 07

ZA DU POTEAU – VILLIERS CHARLEMAGNE

- Comme sur les zones d'activités de Meslay du Maine, Bouère et Grez en Bouère, mise en place d'une nouvelle signalétique sur la ZA du Poteau. Coût = 4 500 €

### Rapport I – 08

ZA DE ST LOUP DU DORAT

- Comme sur les zones d'activités de Meslay du Maine, Bouère et Grez en Bouère, changement du totem de la zone. Coût = 2 000 €

### Rapport I – 09

ZA DE BAZOUGERS

#### CLOS MACÉ 1

- Comme sur les zones d'activités de Meslay du Maine, Bouère et Grez en Bouère, mise en place d'une nouvelle signalétique sur la ZA du Clos Macé. Coût = 11 500 €
- Travaux de voirie : la chaussée en enrobés sur la partie située entre Lokicoup et la déchèterie présente des fissures et des dégradations importantes. Un renforcement s'avère nécessaire en 2015. Coût des travaux estimés : 26 600 € HT



© IGN 2015 - www.google.fr/maps/@48.3323,0.718,15z

Longitude : 0° 33' 23,07" W  
Latitude : 48° 30' 43,97" N

 "Travaux de voirie - renforcement de la chaussée"  
 "Signalétique de zone"

2015

### CLOS MACÉ 1

- Echange avec Lokicoup d'une surface de terrain de 191m<sup>2</sup> pour pouvoir clore son site contre une surface équivalente permettant à terme d'envisager la création d'une nouvelle voie de long de l'entreprise Lokicoup, Un protocole d'accord sur ces bases est en cours de signature



### CLOS MACÉ 2

- Le Conseil Général souhaite que la CCPMG rétrocède à l'euro symbolique une bande de terrain de 5 m sur la longueur du Clos Macé 2 afin de sécuriser la RD20. Cette sur largeur serait classée domaine public routier départemental et entretenu par le CG53

## Rapport I – 10

### ZA DE GREZ EN BOUERE

- Surface disponible ZA des sports : 4000m<sup>2</sup> environ

## Rapport I – 11

### ZA DE BOUERE

- Surface disponible ZA du Poteau : 6700m<sup>2</sup> environ
- Par courrier en date du 27 décembre 2014, Mr Jérôme COULON a réservé un lot d'une surface de 2230 m<sup>2</sup> pour un projet de construction de bâtiment

## Rapport I – 12

### ZA DE BALLEE

- La SAFER Maine Océan a mis en vente une partie des terrains qu'elle possède sur la commune de Ballée, et notamment au lieu-dit « Les Freux ». Une partie de ces terrains est actuellement classées en zone Ue. Le Conseil communautaire dans sa séance du 18 novembre 2014 a validé le principe d'achat de 6,5 ha environ à la SAFER, pour un montant maximum de 6 000 €/ha + frais de notaire et a délégué au Bureau la finalisation de cet achat de terrains auprès de la SAFER. La CCPMG a candidaté en ce sens auprès de la SAFER.
- La SAFER a accepté cette candidature pour une surface d'environ 6ha 58a 32ca pour un prix de base de 4 860 €/ha soit un total de 31 995 € + frais de notaire. **Tant qu'aucun projet d'urbanisation n'est prévu, elle souhaite en avoir la gestion au travers d'une Convention de Mise à Disposition : elle assurerait ainsi la recherche de locataires, la mise à disposition en bail précaire ainsi que la perception et le versement des loyers pour la CCPMG.**



## D – Budget consacré

### FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport I-4	ZA intercommunale de la Guitemièrre et du Fresne	-141 872,82 €	146 965,00 €	11 612,33 €	-135 352,67 €
Rapport I-5	ZA intercommunale de la Chalopinière	0,00 €	10 746,00 €	10 746,00 €	0,00 €
Rapport I-6	ZI intercommunale des sports	0,00 €	19 900,00 €	3 084,00 €	-16 816,00 €
Rapport I-7	ZA intercommunale Villiers-Charlemagne	-16 714,57 €	33 677,00 €	1 251,50 €	-32 425,50 €
Rapport I-8	ZA intercommunale de St Loup du Dorat	778,00 €	2 897,00 €	1 674,00 €	-1 223,00 €
Rapport I-9	ZA intercommunale de Bazougers	28 779,38 €	43 280,00 €	703,00 €	-42 577,00 €
Rapport I-10	ZA Grez en Bouère	-72 644,01 €	2 000,00 €	15 735,60 €	13 735,60 €
Rapport I-11	ZA Bouère	-103 212,52 €	12 476,00 €	52 430,00 €	39 954,00 €
Rapport I-12	ZA de Ballée	313,12 €	35 340,00 €	517,00 €	-34 823,00 €
<b>TOTAL Zones d'activités</b>		<b>-304 573,42 €</b>	<b>307 281,00 €</b>	<b>97 753,43 €</b>	<b>-209 527,57 €</b>

FONCTIONNEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL D'EMPRUNT					
SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport I-4	ZA intercommunale de la Guitemièrre et du Fresne	-148 470,15 €	146 965,00 €	11 612,33 €	-135 352,67 €
Rapport I-5	ZA intercommunale de la Chalopinière	0,00 €	10 746,00 €	10 746,00 €	0,00 €
Rapport I-6	ZI intercommunale des sports	0,00 €	1 100,00 €	0,00 €	-1 100,00 €
Rapport I-7	ZA intercommunale Villiers-Charlemagne	-24 319,57 €	29 177,00 €	465,00 €	-28 712,00 €
Rapport I-8	ZA intercommunale de St Loup du Dorat	0,00 €	897,00 €	897,00 €	0,00 €
Rapport I-9	ZA intercommunale de Bazougers	28 779,38 €	43 280,00 €	703,00 €	-42 577,00 €
Rapport I-10	ZA Grez en Bouère	-72 644,01 €	2 000,00 €	15 735,60 €	13 735,60 €
Rapport I-11	ZA Bouère	-103 212,52 €	12 476,00 €	52 430,00 €	39 954,00 €
Rapport I-12	ZA de Ballée	313,12 €	3 340,00 €	517,00 €	-2 823,00 €
<b>TOTAL Zones d'activités</b>		<b>-319 553,75 €</b>	<b>249 981,00 €</b>	<b>93 105,93 €</b>	<b>-156 875,07 €</b>

## IV - ACTION : BATIMENTS INDUSTRIELS

### A - Ambition du programme

- Encourager et accompagner le développement économique du territoire grâce à une offre immobilière attractive, de qualité, pour attirer de nouvelles entreprises et répondre aux nouveaux besoins de celles déjà en place.

### B - Objectifs 2015

- Poursuivre l'accompagnement des entreprises présentes sur le territoire
- Encourager l'installation de nouvelles entreprises par la construction de bâtiments
- Accompagner le développement d'entreprises déjà en place en construisant des bâtiments adaptés à leurs besoins

### C - Moyens mis en œuvre

#### Rapport I – 14

#### NORD OUEST DELAQUAGE

- L'entreprise a été placée en liquidation judiciaire en 2012 avec un solde restant dû à la CCPMG de 15 682,98 €, En 2014, un dossier de demande d'admission en non-valeur pour ces dettes taxes foncières a été transmis à la CCPMG.
- La convention tri partites en date du 20 avril 1995 signée entre le Président de la Communauté de communes de Grez en Bouère et les maires de Bouère et Grez en Bouère prévoyait que si Nord Ouest Delaquage ne pouvait acquitter sa dette Taxe Foncière, cette somme serait appelée à la commune de Grez en Bouère qui fera son affaire avec la commune de Bouère de la répartition. En 2015, cette somme sera appelée aux communes

## Rapport I – 15

### SOTIRA

- Pour des raisons de trésorerie, l'entreprise Sotira n'a pu honorer que 50 % de ses loyers en 2014. A ce jour, reste dû 71 427,78 € HT, correspondant aux loyers de juillet à décembre 2014. Par courrier en date du 19 décembre 2014, SOTIRA a confirmé à la Communauté de communes que la société était toujours dans un processus de cession, mais que ce dernier prend du retard la raison invoquée par l'entreprise étant le climat général.

Sotira sollicite la CCPMG pour un avenant au crédit-bail afin d'assouplir ses difficultés de trésorerie, Elle souhaite qu'un avenant au crédit-bail soit rédigé en étalant les loyers 2014 impayés et la moitié des loyers 2015 sur les loyers 2016 à mai 2024. La société SOTIRA sollicite également un prélèvement des loyers au trimestre et à terme échu

- La proposition d'étalement de la dette pourrait se faire ainsi :

Proposition : Etalement des loyers de l'année 2014 et 2015 (non payés), à partir du 1er janvier 2016

Années	Annuités des 2 emprunts	Loyers perçus	Loyers restant à percevoir	Intérêts	Nouvelle annuité	Diff entre annuités et loyers
2006	4 823,71 €	4 530,00 €				293,71 €
2007	9 022,51 €	9 311,64 €				-289,13 €
2008	112 243,89 €	89 158,74 €				23 085,15 €
2009	146 514,41 €	146 012,64 €				501,77 €
2010	146 509,11 €	146 012,64 €				596,47 €
2011	147 459,84 €	145 223,53 €				2 236,31 €
2012	147 828,27 €	142 855,58 €				4 972,71 €
2013	147 455,66 €	142 855,58 €				4 600,10 €
2014	147 455,64 €	71 427,78 €				76 027,86 €
2015	147 455,30 €		71 427,78 €	0,00 €	71 427,78 €	76 027,52 €
2016	147 572,95 €		159 828,00 €	2 756,52 €	162 584,52 €	-15 011,57 €
2017	147 448,29 €		159 828,00 €	2 756,52 €	162 584,52 €	-15 136,23 €
2018	147 434,22 €		159 828,00 €	2 756,52 €	162 584,52 €	-15 150,30 €
2019	147 437,62 €		159 828,00 €	2 756,52 €	162 584,52 €	-15 146,90 €
2020	147 493,70 €		159 828,00 €	2 756,52 €	162 584,52 €	-15 090,82 €
2021	142 943,69 €		159 828,00 €	2 756,52 €	162 584,52 €	-19 640,83 €
2022	138 457,53 €		159 828,00 €	2 756,52 €	162 584,52 €	-24 126,99 €
2023	138 464,76 €		159 828,00 €	2 756,52 €	162 584,52 €	-24 119,76 €
2024	0,00 €		66 595,00 €	1 148,97 €	67 743,97 €	-67 743,97 €
	2 314 034,10 €	897 388,09 €	1 416 646,78 €	23 201,13 €	1 439 847,91 €	-23 201,90 €

Y compris coût de refinancement des annuités étalées estimé à (base bi à 3,26%);  
(amortissement constant sur 9 ans) pour un capital de 142 066,66 €

23 201,13 €

de janvier 2016 à mai 2024 soit 101 mensualités	montant mensuel des intérêts	229,71 €
---	------------------------------	----------

La proposition serait également de :

- valider l'inscription des crédits budgétaires 2015 pour réduire le montant des loyers 2014 appelés et solder la dette de la société SOTIRA née à ce titre.
- accepter de ne réclamer que 50 % des loyers dus au titre de l'exercice 2015 par titre de recettes.
- accepter la rédaction d'un nouvel avenant au crédit-bail du 04/09/2008 modifié au bénéfice de la SA SOTIRA ayant son siège à Meslay du Maine

## Rapport I – 17

### ATELIER RELAIS A MESLAY DU MAINE

- Depuis décembre 2012, location de l'ensemble du bâtiment à une seule entreprise, CEROP53. Le 26 novembre 2014, l'entreprise CEROP 53 a été placée en redressement judiciaire avec une période d'observation de 6 mois. La SARL Guillaume Lemerrier a été désignée comme mandataire judiciaire. CEROP 53 a une créance auprès de la CCPMG à hauteur de 6 483,84 € (loyer de décembre, taxe foncière 2014) qui fera l'objet d'un plan de redressement

## Rapport I – 19

### ATELIER RELAIS A GREZ EN BOUERE

- Suivi du bail commercial en cours avec Sodafgéo depuis juillet 2012

## Rapport I – 24

### SIEGE SOCIAL ML2E A BANNES

- La société ML2E a été créée en Mai 2012 et est spécialisée dans la prestation de service en échafaudage (étude, conception, pose et dépose, conseil et formation en échafaudages fixes). Elle compte actuellement 4 salariés et a réalisé 270 000 € de chiffre d'affaires en 2014.
- Mr GUEDON souhaitant investir dans son propre matériel, il a fait appel à la CCPMG pour qu'elle puisse l'accompagner dans la réalisation de ce projet par la création de ce siège social, son financement bancaire étant consacré entièrement à l'investissement dans du matériel. Mr GUEDON étant originaire de Bannes et très attaché à sa commune, il souhaite vivement que sa société reste localisée à Bannes.
- Le terrain envisagé se situerait à la sortie de la commune de Bannes vers Viré. Le porteur du projet achèterait une ancienne maison et la commune de Bannes se porterait acquéreur du terrain nécessaire à la réalisation de la plateforme. Estimation des travaux : 77 880 € (hors terrain)
- La commune de Bannes serait le maître d'ouvrage de l'opération et serait accompagnée par la Communauté de communes à la fois en terme d'ingénierie (cellule technique) et d'avance de financement. La commune de Bannes s'engageant à rembourser la Communauté de communes. Une convention avec la commune de Bannes devra être signée afin de prévoir les modalités financières.



## Rapport I – 25

### BATIMENT INDUSTRIEL A VILLIERS CHARLEMAGNE

- Mise en location en bail précaire à compter du 1er avril 2014 du bâtiment à 2 entreprises : SARL BAULAIN et DISTRIFUEL 44

## Rapport I – 26

### BATIMENT INDUSTRIEL A MESLAY DU MAINE

- Initialement prévu pour SOTIRA, la CCPMG avait décidé de construire un bâtiment de 1 730 m<sup>2</sup> (1 500 m<sup>2</sup> d'entrepôt et 230 m<sup>2</sup> de bureaux) sur la Zone d'Activités de Meslay du Maine.
- La consultation pour la maîtrise d'œuvre et les entreprises ont été lancées. Cependant, depuis des modifications sont intervenues au sein de l'entreprise, suspendant le projet. Les dépenses déjà effectuées s'élèvent à 55 087,56 € HT
- Compte tenu de la bonne situation géographique du bâtiment et des dépenses déjà effectuées mais au regard de la situation économique difficile pour l'industrie, il est proposé de communiquer de façon « virtuelle » sur ce projet de manière à identifier un futur locataire avant sa construction.

## D – Budget consacré

### FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport I-14	Nord Ouest Delaquage	-15 982,98 €	0,00 €	15 683,00 €	15 683,00 €
Rapport I-15	Sotira /Sora	-5 087,46 €	224 628,00 €	77 027,00 €	-147 601,00 €
Rapport I-17	Atelier relais Meslay	28 464,71 €	5 110,00 €	32 360,00 €	27 250,00 €
Rapport I-19	Atelier relais Grez en Bouère	10 964,52 €	15 655,00 €	195 593,00 €	179 938,00 €
Rapport I-24	Siège social ML2E à Bannes	0,00 €	78 000,00 €	8 970,00 €	-69 030,00 €
Rapport I-25	Bâtiment Industriel à Villiers Charlemagne	10 129,44 €	14 860,00 €	290 341,00 €	275 481,00 €
Rapport I-26	Bâtiment Industriel à Meslay du Maine	9 645,51 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL Bâtiments industriels</b>		<b>38 133,74 €</b>	<b>338 253,00 €</b>	<b>619 974,00 €</b>	<b>281 721,00 €</b>

### FONCTIONNEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL D'EMPRUNT

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport I-14	Nord Ouest Delaquage	-15 982,98 €	0,00 €	15 683,00 €	15 683,00 €
Rapport I-15	Sotira /Sora	-5 087,46 €	224 628,00 €	77 027,00 €	-147 601,00 €
Rapport I-17	Atelier relais Meslay	28 464,71 €	5 110,00 €	32 360,00 €	27 250,00 €
Rapport I-19	Atelier relais Grez en Bouère	10 966,83 €	12 875,00 €	11 540,00 €	-1 335,00 €
Rapport I-24	Siège social ML2E à Bannes	0,00 €	0,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €
Rapport I-25	Bâtiment Industriel à Villiers Charlemagne	16 082,83 €	13 000,00 €	32 950,00 €	19 950,00 €
Rapport I-26	Bâtiment Industriel à Meslay du Maine	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL Bâtiments industriels</b>		<b>34 433,93 €</b>	<b>255 613,00 €</b>	<b>170 730,00 €</b>	<b>-84 883,00 €</b>

## V - ACTION : BATIMENTS ARTISANAUX

### A - *Ambition du programme*

- Encourager et accompagner le développement économique du territoire grâce à une offre immobilière attractive, de qualité, répondant plus particulièrement aux besoins du tissu artisanal.

### B - *Objectifs 2015*

- Poursuivre l'accompagnement des entreprises présentes sur le territoire
- Accompagner le développement d'entreprises déjà en place en restant à l'écoute de leurs besoins
- Encourager la création d'entreprises par la construction en immobilier d'entreprises

### C - *Moyens mis en œuvre*

#### Rapport I – 16

##### ATELIER RELAIS A BAZOUGERS

- Signature d'un bail commercial avec Mr Fourmont depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013

#### Rapport I – 18

##### CENTRE DE TRI DE LA POSTE A MESLAY DU MAINE

- Signature d'un bail commercial avec La Poste depuis 2002

#### Rapport I – 20

##### VILLAGE ARTISANS I

- Suivi des baux des entreprises actuellement implantées dans les différents ateliers pour artisans. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le loyer mensuel est de 3,26 € HT/m<sup>2</sup>

Bâtiment	Entreprises	Bail	Début
Grez en Bouère	SARL Gambert	Commercial	01/02/2009
Bouère	SM Toiture	Précaire	22/12/2014
Villiers Charlemagne	FYPAC Distribution	Commercial (en cours)	01/02/2014
Meslay du Maine	SARL Dubray-Angot	Commercial	01/04/2014

- L'entreprise Dubray-Angot a sollicité la CCPMG afin d'acquérir son bâtiment. Coût du bâtiment + terrain = 13 3784 €. Au 1<sup>er</sup> avril 2015, l'entreprise aura versé 40 035 € de loyers. Le bâtiment pourrait ainsi leur être proposé à 93 000 €.

## Rapport I – 21 VILLAGE ARTISANS II

- **Suivi des baux des entreprises actuellement implantées dans les différents ateliers pour artisans. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le loyer mensuel est de 3,26 € HT /m<sup>2</sup>**

Bâtiment	Entreprise	Surface	Bail	Début
BAZOUGERS - Module 1	Anthony MENARD	125 m <sup>2</sup>	Commercial (en cours)	1er juil. 2014
BAZOUGERS - Module 2	EIRL AUFFAY	125 m <sup>2</sup>	Commercial	21 oct. 2011
MESLAY DU MAINE Module 1	ROUSSELET JC	125 m <sup>2</sup>	Commercial	2 nov. 2011
MESLAY DU MAINE Module 2	Méthodes-Usinage	125 m <sup>2</sup>	Commercial	29 oct. 2012
SAINTE LOUP DU DORAT Modules 1 et 2	EOLIS	250 m <sup>2</sup>	Commercial	1er déc. 2012
GREZ EN BOUERE	ORVELYS	196 m <sup>2</sup>	Commercial	1er août 2011
BOUERE	CHAUSSURES Sécurité Pro	247 m <sup>2</sup>	Précaire	1er nov. 2014

## Rapport I – 22 VILLAGE ARTISANS III

- **Ces ateliers ayant rencontrés un vif succès et compte tenu de la politique volontaire de la CCPMG en matière d'implantation d'entreprises, il est proposé d'envisager une nouvelle construction de 5 bâtiments pour artisans dont l'implantation reste à définir.  
Coûts d'études 2015 : 15 000 €**

## Rapport I – 23 PEPINIERE DE BUREAUX A MESLAY DU MAINE

- **Afin de compléter l'offre immobilière, il est proposé de réfléchir à la création de locaux permettant l'accueil d'entreprises de services à Meslay du Maine. La CCPMG pourrait pour ce projet bénéficier de la reprise de bungalows de la base LGV de Louverné qui seraient aménagés et organisés de manière à pouvoir disposer de box individuels disponibles à la location ainsi que d'espaces communs.  
Coûts d'études 2015 : 15 000 €**

## Rapport I – 27 SOCIETE DES COURSES

- **Les recettes PMU étaient jusqu'à l'année 2013, perçues par la commune de Meslay du Maine, siège de l'hippodrome. En 2014, la recette PMU a été versée à la Communauté de communes suite à la LF 2013 (soit la somme de 69 191,40 €). Ainsi, le Conseil communautaire dans sa séance du 15 juillet 2014 a validé le principe de la signature avec la Société des courses d'une convention identique à celle que la ville de Meslay du Maine avait signé en 2012 qui stipule que la CCPMG ne s'engage à verser la subvention que dans le cadre où elle bénéficie d'un versement de produits de paris en ligne. Cette convention a été signée le 26 septembre 2014.**

### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

#### RAPPORT I – 01 – MISSION ECONOMIQUE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

#### RAPPORT I – 02 – PRET D'HONNEUR

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide le versement d'une subvention de 20000€ à Initiative Mayenne si nécessaire pour abonder les fonds.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.



#### RAPPORT I – 03 – LA BAZOUGE DE CHEMERE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide le principe de reversement FISAC au profit de la Commune de la Bazouge de Chéméré pour la somme de 78 485.02€
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 04- ZA DE LA GUITERNIERE DU FRESNE BA ZA du Fresne de la Guiternière

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide les travaux tels que proposés pour le renforcement de la voie de la Guiternière (tranche 2)
- ⇒ Autorise le lancement des consultations relatives à ce projet
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 05- ZA INTERCOMMUNALE DE LA CHALOPINIERE BA ZA de la Chalopinrière

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 06- ZA INTERCOMMUNALE DES SPORTS

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le lancement des consultations relatives à ce projet
- ⇒ Valide les travaux tels que proposés sur le reprofilage de la placette et le chemin piéton
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 07- ZA INTERCOMMUNALE DE LA CHALOPINIERE BA ZA de la Chalopinrière

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 08- ZA INTERCOMMUNALE Saint Loup du Dorat

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 09- ZA INTERCOMMUNALE DE BAZOUGERS

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide les travaux de voirie tels que proposés
- ⇒ Autorise le lancement des consultations relatives à ce projet
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés à intervenir
- ⇒ Valide le principe de rétrocession à l'euro symbolique au Conseil Général de Mayenne d'une bande de terrain de 5 m sur la longueur de la ZA du clos Macé 2
- ⇒ Valide le principe d'échange de terrain avec Lokicoup et délègue au Bureau la finalisation de cet échange.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les protocoles d'accords et tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT I – 10- ZA GREZ EN BOUERE BA ZI Guiternière Fresne Grez Bouère

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

#### RAPPORT I – 11- ZA DE BOUERE BA ZI Guiternière Fresne Grez Bouère

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

#### RAPPORT I – 12- ZA DE BALLEE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer la convention de mise à disposition à intervenir avec la SAFER et tous documents inhérents au présent dossier

### RAPPORT I – 13 – ZONES D'ACTIVITES SURFACES DISPONIBLES

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Prend acte du rapport proposé

### RAPPORT I – 14 – NORD OUEST DELACAGE BA Economie

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT I – 15 – SOTIRA BA Economie

- Françoise Monneret regrette que le Conseil Communautaire n'est pas été informé plus tôt des difficultés de paiement du loyer par la société SOTIRA.

- Le Président rappelle qu'une rencontre avec les dirigeants de la société a eu lieu en mars 2014, rencontre, au cours de laquelle les problèmes de trésorerie avaient été évoqués ainsi que le projet de cession de l'entreprise qui devait se concrétiser à l'été 2014. Pour différentes raisons, notamment économiques, cette cession n'a pas pu se concrétiser en 2014 et est toujours en discussion en ce début 2015. Afin d'accompagner l'entreprise, il est nécessaire de formaliser par un avenant ces accords pour les années 2014 et 2015. Les membres du Bureau ont été informés régulièrement de la situation.

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Accepte la rédaction d'un nouvel avenant au crédit-bail du 4 septembre 2008 modifié au bénéfice de la SA SOTIRA ayant son siège à Meslay du Maine (53) Zone Industrielle, identifiée au SIREN sous le numéro 347 641 318 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Laval.
- ⇒ Accepte la détermination des loyers comme proposé ci-dessus
- ⇒ Valide l'inscription des crédits budgétaires 2015 pour réduire le montant des loyers 2014 appelés et solder la dette de la société SOTIRA née à ce titre.
- ⇒ Accepte de ne réclamer que 50% des loyers dus au titre de l'exercice 2015 par titre de recettes
- ⇒ Accepte que les loyers soient prélevés au trimestre et à terme échu, les loyers dus au titre du premier trimestre 2015 seront réglés par chèque bancaire, le 1<sup>er</sup> prélèvement trimestriel interviendra au 30 juin 2015 pour les loyers du second trimestre 2015.
- ⇒ Dit que les intérêts seront appliqués pour la somme de 23 201.13€ du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 mai 2024 au vue de ce refinancement.
- ⇒ Charge l'étude de Maître Laubretton notaire à Meslay du Maine de la rédaction de ce nouvel avenant au crédit bail du 4 septembre 2008 intégrant les loyers restant dus au titre des années 2014 et 2015 au sein des nouvelles échéances.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer l'avenant à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

### RAPPORT I – 16 – ATELIER RELAIS A BAZOUGERS BA Economie

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées

### RAPPORT I – 17 – ATELIER RELAIS MESLAY (Ex pépinière d'entreprises) Ba économie

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT I – 18 – CENTRE DE TRI

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées

### RAPPORT I – 19 – ATELIER RELAIS GREZ EN BOUERE

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT I – 20 – VILLAGE D'ARTISANS 1 BA économie

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Délègue au Bureau la finalisation des négociations avec l'entreprise Dubray-Angot concernant la vente de leur bâtiment.

### RAPPORT I – 21 – VILLAGE D'ARTISANS 2 BA Economie

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées

RAPPORT I – 22 – VILLAGE D'ARTISANS 3 BA Economie

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT I – 23 – PEPINIERE DE BUREAUX à Meslay du Maine

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT I – 24 – SIEGE SOCIAL ML2E à Bannes

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer la convention à intervenir avec la Commune de Bannes et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT I – 25 – BATIMENT INDUSTRIEL A VILLIERS CHARLEMAGNE

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées

RAPPORT I – 26 – BATIEMENT INDUSTRIEL A MESLAY DU MAINE

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT I – 27 – SOCIETE DES COURSES

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT I – 28 – CLUB DES ENTREPRENEURS

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT I – 29 – AMENAGEMENT NUMERIQUE

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

⇒ Prend acte du présent rapport

## Dossier N°4– Rapports budgétaires commission enfance jeunesse sports

Noëlle Launay, Vice-présidente en charge de la commission enfance jeunesse sports de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2015 de la commission enfance jeunesse sports.



### Synthèse budgétaire

**I - ACTION : COORDINATION**

VI 1 Coordination

VI 3 Enfance

**II - ACTION : PETITE ENFANCE**

VI 2 Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

**III - ACTION : JEUNESSE**

VI 4 Jeunesse

VI 5 Point Information Jeunesse

**IV - ACTION : AFFAIRES SCOLAIRES**

VI 6 Ecoles et Collèges

**V - ACTION : SPORT**

VI 7 Associations sportives

VI 8 Piscines

VI 9 Salle de Sports intercommunale de Meslay du Maine

VI 10 Salle de Sports intercommunale de Ballée

VI 11 Salle de Judo intercommunale

VI 12 Salle de Tennis/Squash Intercommunale

VI 13 Salles de sports communales

VI 14 Structures Artificielles d'Escalade

VI 15 Equipements de plein air

## I - ACTION : COORDINATION

### A – AMBITION DU PROGRAMME

Développement de la politique Enfance, Jeunesse et Sports sur l'ensemble du territoire du Pays de Meslay-Grez

Gestion du service Enfance Jeunesse et sports et de l'équipe pédagogique

Soutien technique aux élus et aux professionnels de l'enfance, jeunesse du territoire

### B – OBJECTIFS 2015

Maintenir la dynamique de développement engagée depuis 2004 sur les services que sont la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le sport tout en prenant soin d'être au plus près des besoins de la population locale.

Travailler à la cohérence des services communaux et intercommunaux à l'échelle du territoire afin de garantir une offre de service attractive sur le territoire.

Développer la mise à disposition de matériel et de personnels aux structures d'accueils de mineurs du territoire

### C – MOYENS MIS EN OEUVRE

#### Rapport VI – 01 COORDINATION

Le volet coordination du service Enfance Jeunesse et sports assure l'encadrement du personnel, la gestion financière des différents pôles (RAM, Jeunesse, Sport à l'école...) et leurs véhicules. Il assure également le suivi des contrats avec les partenaires institutionnels (CAF, MSA,...)

**En 2015, le Contrat Enfance Jeunesse du territoire doit être renouvelé.** Une réflexion devra être engagée sur chaque commune pour déterminer les souhaits de développement et comment ceux-ci peuvent être intégrés dans le nouveau contrat avant Juin 2015.

Face aux questions qui se posent sur la politique Enfance Jeunesse du territoire, **il sera du rôle de la Commission Enfance Jeunesse et Sport d'accompagner les communes et plus généralement le territoire du Pays de Meslay-Grez pour garantir l'attractivité du territoire afin d'attirer de nouvelles familles et répondre à leur attente en terme d'accueil des enfants dès la naissance jusqu'à l'adolescence.**

**Afin d'accompagner cette démarche et de construire avec les élus des communes et de la communauté de communes un projet cohérent sur l'ensemble du territoire, Adrien Judéaux (coordinateur enfance, jeunesse et sports) fait une demande de formation afin d'acquérir les compétences nécessaires.** Cette formation est un DESJEPS (formation diplômante habilitée Jeunesse et Sports de niveau II ) elle se déroulera de mars 2015 à mars 2017 et coûte 12 000€ (soit 4 000€ par exercice budgétaire).

#### Rapport VI – 03 ENFANCE

Le service Enfance Jeunesse accompagne les professionnels des ALSH et accueils périscolaires (classiques et TAP) du territoire par un soutien technique et pédagogique mais aussi par la mise à disposition de malles pédagogiques et de personnels spécifiques (éducateurs sportifs).

**Suite à la réforme des rythmes scolaires, la demande de malles est de plus en plus forte, il sera donc nécessaire en 2015 de créer de nouvelles malles et de compléter les malles existantes. Un Budget de 800€ est prévu.**

**Dans le cadre de l'action 1 max 2 sports, l'éducatrice sportive peut être mis à disposition des communes pour une action ponctuelle. Le tarif 2015 pour les communes est 26,28€ de l'heure (coût réel de ML Bléthon)**

### D –Budget consacré à l'action 1

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2014	BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VII-01	Coordination	-26 980,00 €	-27 147,60 €	44 461,00 €	10 121,00 €	-34 340,00 €
VII-03	Enfance	-575,00 €	-311,05 €	1 645,00 €	550,00 €	-1 095,00 €
<b>Total Coordination</b>		<b>-26 980,00 €</b>	<b>-27 147,60 €</b>	<b>44 461,00 €</b>	<b>10 121,00 €</b>	<b>-34 340,00 €</b>

## II - ACTION : PETITE ENFANCE

### A – AMBITION DU PROGRAMME

Accompagner les Assistantes Maternelles et Parents en recherche de mode de garde dans leurs problématiques quotidiennes  
 Proposer des animations et une mise en réseau des professionnels de la Petite Enfance du territoire  
 Participer à la professionnalisation des Assistantes Maternelles

### B – OBJECTIFS 2015

Redynamiser les communes sur lesquelles la fréquentation est en baisse.  
 Maintenir le lien qui existe entre les professionnels de la petite enfance et le RAM  
 Mettre en place les projets validés dans le cadre du Projet Pédagogique 2013-2017(Corps, Musique)

### C – MOYENS MIS EN OEUVRE

#### Rapport VI – 02

#### RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Trois missions principales sont définies pour le RAM :

- Mission d'information, tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance,
- Mission d'animation et d'échanges autour des pratiques professionnelles,
- Mission d'observation des conditions locales d'accueil de la petite enfance.

Le projet pédagogique écrit en 2013 et couvrant la période 2013-2017, validé par la CAF, préconise la mise en place d'actions autour du corps (conférences, interventions d'une psychomotricienne, achat de matériel spécifique, soirées-débat...), de la musique, et du conte (animations spécifiques, achat de matériel...).

Afin d'optimiser le temps de travail de l'éducatrice, un système d'inscription dans les communes à faible fréquentation a été mis en place en 2014.

En 2015 plusieurs actions seront mises en place :

- Projets autour du corps
- Projet musique
- Projet livre
- Spectacles de fin d'année
- Sorties
- Soirées d'échanges
- Mise à disposition de matériel pédagogique

### D – Budget consacré à l'action 2

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2014	BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VII-02	RAM	-10 411,00 €	-383,42 €	40 945,00 €	31 000,00 €	-9 945,00 €
<b>Total Petite Enfance</b>		<b>-10 411,00 €</b>	<b>-383,42 €</b>	<b>40 945,00 €</b>	<b>31 000,00 €</b>	<b>-9 945,00 €</b>

### III - ACTION : JEUNESSE

#### A – AMBITION DU PROGRAMME

Accompagner et soutenir les jeunes de 13 à 25 ans du territoire dans leurs projets et initiatives  
Proposer des animations pendant les petites vacances scolaires et la période estivale  
Informers les jeunes sur différentes thématiques (logement, santé, emploi...)

#### B – OBJECTIFS 2015

Assurer le suivi de nouveaux groupes et renforcer le suivi des groupes naissants.  
Continuer à assurer des partenariats durables et à proposer des animations communes avec les Accueils de Loisirs concernant l'âge « passerelle » (11-13 ans)  
Proposer de nouvelles animations aux jeunes du territoire  
Développer des groupes de jeunes dans les communes importantes qui en sont dépourvues  
Maintenir l'offre d'information du PJJ

#### C – MOYENS MIS EN OEUVRE

##### Rapport VI – 04 JEUNESSE

Pour faciliter l'organisation des activités et dans le cadre de son emploi d'avenir, Maxime Richard va faire une formation de direction d'accueil en 2015.

##### A – suivi de projets

Les animateurs du service Jeunesse assurent le suivi de 7 groupes de jeunes (Ruillé, Grez, Villiers, Ballée, St Denis, Meslay, Bazougers,) sur les week-ends (vendredi soir et samedi)

En 2015, les animateurs continueront à travailler sur les dynamiques jeunesse. De plus, l'animateur essaiera de relancer les foyers en perdition (Bazougers et Ruillé) et d'en créer d'autres sur le reste du territoire

Il est proposé de renouveler la bourse d'aide aux projets, à hauteur de 1 500,00 € (dont 750€ financé par la CAF).

##### B – Animations

Des animations sont proposées pendant les vacances scolaires :

- Sorties à la journée
- Séjours, neige, mer, plein air
- Kokoh Lanta
- Bivouac Aventure
- Animations sur le territoire
- ...

Une réévaluation des tarifs est proposée pour les animations de 2015 (deux tarifs selon le Quotient familial)

##### Tarifs 2014 :

Séjours 22€ ou 25€ /jour  
Sorties 10€ ou 11€  
Kokoh Lanta 32€ ou 40€  
soirée animation 4€ ou 5€  
activités avec un intervenant 4€ ou 5€  
séjour Paris 70€ ou 77 €

##### Tarifs 2015 :

Séjours 24€ ou 27€ / jour  
Sorties 10€ ou 11€  
Kokoh Lanta 35€ ou 45€  
soirée animation 5€ ou 6€  
activités avec un intervenant 5€ ou 6€  
séjour Paris 80€ ou 90 €

Rapport VI – 05

POINT INFORMATION JEUNESSE

Malgré le petit nombre d'accueils (environ 50 par an) réalisé pour le PIJ, il est très important de garder sa place dans le réseau départemental afin d'orienter et d'informer les jeunes. Depuis 2013, la mise à jour de la documentation et l'accueil du public est fait par le personnel du RSP, le suivi du réseau quant à lui est fait par le service jeunesse. En 2015, des animations seront proposées sur le même principe qu'en 2014 (Babysitting, jobs d'été, participation aux forums)

D – Budget consacré à l'action 3

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2014	BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VII-04	Jeunesse	-23 961,00 €	-25 465,43 €	70 672,00 €	41 354,00 €	-29 318,00 €
VII-05	Point Information Jeunesse	-870,00 €	-1 279,00 €	1 370,00 €	0,00 €	-1 370,00 €
<b>Total Jeunesse</b>		<b>-24 831,00 €</b>	<b>-26 744,43 €</b>	<b>72 042,00 €</b>	<b>41 354,00 €</b>	<b>-30 688,00 €</b>

IV - ACTION : AFFAIRES SCOLAIRES

A – AMBITION DU PROGRAMME

Favoriser la mise en place de projets d'apprentissage de la citoyenneté à l'école  
Contribuer à la découverte d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire pour les élèves des écoles primaires.

B – OBJECTIFS 2015

Continuer à soutenir les actions d'ouverture à l'Europe des écoles et collèges par le financement d'animations dans les écoles et un soutien financier aux voyages linguistiques aux collèges.  
Maintenir les actions éducatives sportives et culturelles dans les écoles ainsi que les actions de prévention.

C – MOYENS MIS EN OEUVRE

Rapport VI – 06

ÉCOLES ET COLLÈGES

En 2015, il sera proposé aux enfants des écoles maternelles et primaires de la voile, de l'escalade, de la Gymnastique, du tir à l'arc et du Rugby. 2100 € de matériel sont prévus pour les animations sportives avec notamment le renouvellement d'une coque d'optimiste pour l'activité voile.

Pendant les travaux pour la piscine intercommunal à Meslay du Maine, il sera étudié les possibilités d'accueils des écoles de Meslay du Maine à Saint-Charles-la-Forêt. Pour cela la priorité sera donnée à 1 seul cycle par école, le choix d'envoyer prioritairement les enfants de cycle 2 ou de cycle 3 appartiendra aux écoles.

Comme chaque année une enveloppe est prévue pour l'achat de matériel pédagogique pour le RASED à hauteur de 600€ et une subvention de 900€ est proposée au collège Maurice Genevoix et Saint Joseph ainsi que 7,50€ par élève du territoire à Paul Emile Victor dans le cadre des échanges linguistiques.

En 2015, Bénédicte Blouin interviendra auprès des écoles de 11 communes pour un total de 957 enfants

Suite à un RDV entre le président de la Maison de l'Europe et Mme Launay, il a été proposé, par la maison de l'Europe, la mise en place d'une convention entre la communauté de communes et la maison de l'Europe, afin de contractualiser les prestations de la maison de l'Europe. Cette convention propose une participation de 0.14€ par habitant (1950€) en 2015 pour atteindre 0.17€ par habitant (2400€) en 2017.

La commission Enfance Jeunesse et sports propose d'inscrire au budget une enveloppe de 1950€ mais souhaite que la convention soit rediscutée courant 2015, afin de définir les prestations qui découleraient de cette convention, notamment une éventuelle intervention lors des TAP/NAP.

D – Budget consacré à l'action 4

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2014	BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VII-06	Ecoles et Collèges	-124 908,00 €	-121 705,22 €	146 696,00 €	15 096,00 €	-131 600,00 €
<b>Total Affaires Scolaires</b>		<b>-124 908,00 €</b>	<b>-121 705,22 €</b>	<b>146 696,00 €</b>	<b>15 096,00 €</b>	<b>-131 600,00 €</b>

## V - ACTION : SPORT

### A – AMBITION DU PROGRAMME

Soutien technique et pédagogique aux associations sportives du territoire  
Encourager la formation des bénévoles, et notamment les jeunes  
Encourager et développer les pratiques sportives, par la mise à disposition d'équipements adaptés et répartis sur l'ensemble du territoire  
Assurer un confort et une sécurité pour tous les pratiquants

### B – OBJECTIFS 2015

Maintenir ou améliorer la qualité des équipements sportifs intercommunaux  
Rationaliser les créneaux d'occupation des salles de sports du territoire  
Mettre en place des actions en faveur des associations et les accompagner dans leurs projets  
Evaluer l'offre de services faites aux associations sur le territoire

### C – MOYENS MIS EN OEUVRE

#### Rapport VI – 07

#### ASSOCIATIONS SPORTIVES

L'animateur devra en 2015, être au plus proche des associations pour les accompagner dans leurs différents projets. Il mettra, en partenariat avec ces associations, un certain nombre d'actions en place ( soirées débats, bourses aux vêtements de sports...)

4 Newsletters sortiront en 2015 avec cette année une évaluation du nombre de lecteurs de celle-ci.

**L'enveloppe de 2000€ pour le soutien à la formation des bénévoles est maintenue en 2015.**

Le territoire du Pays de Meslay Grez possédant un certain nombre d'équipements sportifs, il est important de veiller à conserver des utilisateurs. **En 2015, il est donc important de réfléchir à la meilleure façon d'accompagner les associations sportives en évaluant notre politique actuelle ainsi que les pratiques d'autres collectivités.**

#### Rapport VI – 08

#### PISCINE INTERCOMMUNALE DE MESLAY DU MAINE

En 2015, la piscine de Meslay du Maine ne fonctionnera pas en raison des travaux de construction de la future piscine.

**707 heures de Yannick Buron étaient auparavant consacrées à la gestion et à la surveillance de la piscine. Il est proposé sur ces heures de mettre à disposition Yannick à une autre piscine de Mai à Août 2015. Des contacts ont été pris avec des piscines du département et des départements voisins.**

#### Rapport VI – 08

#### SALLE DE SPORTS INTERCOMMUNALE DE MESLAY DU MAINE

Suite au diagnostic thermique, il est prévu une isolation par l'extérieur des murs de la salle ainsi, qu'un changement des menuiseries extérieures. Il est prévu également dans le cadre de cette opération de refaire la peinture au sol entre le plateau sportif et les murs de la salle. **Budget validé au Conseil Communautaire du 4 février : 216 744€**

**Du matériel pour l'auto laveuse doit être changé pour un coût de 300€, ainsi que du matériel de ménage pour un total de 450€.**

**Les stramites (bandes de pailles) du premier mur de tir à l'arc étant abimées, il est proposé de les remplacer cette année (budget : 1500€)**

**En 2015, un avenant à la convention change le mode de règlement du conseil général, qui pour simplifier le suivi administratif procédera à un seul versement en fin d'année scolaire contre deux auparavant (Décembre et Juillet).**



#### Rapport VI – 10

##### SALLE DE SPORTS INTERCOMMUNALE DE BALLÉE

La salle de Sports de Ballée a été mise en service en Juin 2010 et accueille les associations sportives du territoire et les scolaires. Elle peut également être louée par des associations ou CE de Ballée pour des événements autres que sportifs moyennant un tarif de location. **Aucun travaux n'est à prévoir pour cet équipement.**

#### Rapport VI – 11

##### SALLE DE JUDO INTERCOMMUNALE

La CCPMG assure l'entretien du dojo.

**En 2015, une provision d'entretien des bâtiments de 700€ et une désinfection des tatamis (350 €) sont inscrits au budget.**

#### Rapport VI – 12

##### SALLE DE TENNIS/SQUASH INTERCOMMUNALE

**En 2014, le chauffe eau a été remplacé. Un diagnostic thermique a également été réalisé.**

**En 2015, une réflexion sera effectuée sur la réhabilitation de la salle suite au diagnostic ainsi que sur la réfection des courts extérieurs.**

#### Rapport VI – 13

##### SALLE DE SPORTS COMMUNALES

La CCPMG indemnise les communes de Bouère et Villiers-Charlemagne lorsque leur salle de sports est utilisée pour les scolaires et/ou les associations sportives du territoire.

Une convention avec la commune de Grez-en-Bouère fixe le nombre d'heures d'utilisation de la salle de sports de Grez-en-Bouère à 900 heures par an, par les associations et scolaires du Pays de Meslay-Grez. A ce titre, une subvention de 9090€ est versée à la commune de Grez-en-Bouère.

#### Rapport VI – 14

##### STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE

Dans le cadre de la gestion des SAE, l'article 5 de la convention prévoit l'achat de matériel de maintenance et de remplacement des prises par la CCPMG, sur les préconisations du Comité d'Escalade de la Mayenne.

**En 2015, du matériel d'escalade (1 rouleau de corde et 25 Baudriers) doit être acheté pour un total de 1700 €. Le rachat de ce matériel est obligatoire car il doit être changé tous les 5 ans.**

#### Rapport VI – 15

##### EQUIPEMENT DE PLEIN AIR

Cette fiche regroupe les charges et recettes liées au stade Communautaire (transféré en 2009 mais dont la CCPMG est toujours propriétaire), à la piste de Bicross et au stade « simple ». **Aucun travaux n'est à prévoir pour ces équipements.**

D – Budget consacré à l'action 5

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2014	BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VII-07	Associations sportives	-6 815,00 €	-5 462,49 €	13 775,00 €	6 504,00 €	-7 271,00 €
VII-08	Piscines	-56 380,00 €	-50 781,83 €	19 813,00 €	36,00 €	-19 777,00 €
VII-09	Salle de sports de Meslay	-78 175,00 €	-52 329,64 €	137 851,00 €	76 189,00 €	-61 662,00 €
VII-10	Salle de sports de Ballée	-76 413,00 €	-76 231,28 €	317 660,00 €	246 487,00 €	-71 173,00 €
VII-11	Salle de Judo	-3 860,00 €	-2 251,85 €	12 261,00 €	9 140,00 €	-3 121,00 €
VII-12	Salle de Tennis/Squash	-10 190,00 €	-9 335,89 €	11 240,00 €	300,00 €	-10 940,00 €
VII-13	Salles de sports communales	-9 240,00 €	-9 019,30 €	14 637,00 €	5 397,00 €	-9 240,00 €
VII-14	Structures Artificielles d'Escalade	-1 500,00 €	-1 503,81 €	1 700,00 €	0,00 €	-1 700,00 €
VII-15	Equipements de plein air	-460,00 €	446,34 €	605,00 €	500,00 €	-105,00 €
<b>Total Sport</b>		<b>-243 033,00 €</b>	<b>-206 469,75 €</b>	<b>529 542,00 €</b>	<b>344 553,00 €</b>	<b>-184 989,00 €</b>

RÉSULTATS NETS DES ACTIONS

(FONCTIONNEMENT+ remboursement du capital des emprunts)

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2014	BILAN 2014	BP 2015
Récapitulatif des actions				
VII-01	Coordination	-26 980,00 €	-27 147,60 €	-34 340,00 €
VII-02	Relais Assistantes Maternelles	-10 411,00 €	-383,42 €	-9 945,00 €
VII-03	Enfance	-575,00 €	-311,05 €	-1 095,00 €
VII-04	Jeunesse	-23 961,00 €	-25 465,43 €	-29 318,00 €
VII-05	Point Information Jeunesse	-870,00 €	-1 279,00 €	-1 370,00 €
VII-06	Ecoles et collèges	-124 908,00 €	-121 705,22 €	-131 600,00 €
VII-07	Associations sportives	-6 815,00 €	-5 462,49 €	-7 271,00 €
VII-08	Piscines	-56 380,00 €	-50 781,83 €	-19 777,00 €
VII-09	Salle de sports de Meslay	-78 175,00 €	-52 329,64 €	-61 662,00 €
VII-10	Salle de sports de Ballée	-76 413,00 €	-76 231,28 €	-71 173,00 €
VII-11	Salle de Judo	-3 860,00 €	-2 251,85 €	-3 121,00 €
VII-12	Salle de Tennis/Squash	-10 190,00 €	-9 335,89 €	-10 940,00 €
VII-13	Salles de sports communales	-9 240,00 €	-9 019,30 €	-9 240,00 €
VII-14	Structures Artificielles d'Escalade	-1 500,00 €	-1 503,81 €	-1 700,00 €
VII-15	Equipements de plein air	-460,00 €	446,34 €	-105,00 €
<b>Total du service enfance jeunesse</b>		<b>-430 738,00 €</b>	<b>-382 761,47 €</b>	<b>-392 657,00 €</b>

**BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS**

(fonctionnement + investissement)

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2014	BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VII-01	Coordination	-26 980,00 €	-27 147,60 €	44 461,00 €	10 121,00 €	-34 340,00 €
VII-02	Relais Assistantes Maternelles	-10 411,00 €	-383,42 €	40 945,00 €	31 000,00 €	-9 945,00 €
VII-03	Enfance	-575,00 €	-311,05 €	1 645,00 €	550,00 €	-1 095,00 €
VII-04	Jeunesse	-23 961,00 €	-25 465,43 €	70 672,00 €	41 354,00 €	-29 318,00 €
VII-05	Point Information Jeunesse	-870,00 €	-1 279,00 €	1 370,00 €	0,00 €	-1 370,00 €
VII-06	Ecoles et collèges	-124 908,00 €	-121 705,22 €	146 696,00 €	15 096,00 €	-131 600,00 €
VII-07	Associations sportives	-6 815,00 €	-5 462,49 €	13 775,00 €	6 504,00 €	-7 271,00 €
VII-08	Piscines	-56 380,00 €	-50 781,83 €	19 813,00 €	36,00 €	-19 777,00 €
VII-09	Salle de sports de Meslay	-162 813,00 €	-43 865,12 €	351 062,00 €	262 817,00 €	-88 245,00 €
VII-10	Salle de sports de Ballée	-76 080,00 €	-75 899,28 €	317 660,00 €	246 487,00 €	-71 173,00 €
VII-11	Salle de Judo	-3 860,00 €	-2 251,85 €	12 261,00 €	9 140,00 €	-3 121,00 €
VII-12	Salle de Tennis/Squash	-10 190,00 €	-9 335,89 €	11 240,00 €	300,00 €	-10 940,00 €
VII-13	Salles de sports communales	-9 240,00 €	-9 019,30 €	14 637,00 €	5 397,00 €	-9 240,00 €
VII-14	Structures Artificielles d'Escalade	-1 500,00 €	-1 503,81 €	1 700,00 €	0,00 €	-1 700,00 €
VII-15	Equipements de plein air	-460,00 €	446,34 €	605,00 €	500,00 €	-105,00 €
<b>Total Actions service Enfance Jeunesse</b>		<b>-515 043,00 €</b>	<b>-373 964,95 €</b>	<b>1 048 542,00 €</b>	<b>629 302,00 €</b>	<b>-419 240,00 €</b>

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- Monsieur le Maire de Ballée souhaite qu'il soit pris note qu'il y a une zone d'eau sur le parking devant la salle de sports de Ballée.

Il est également précisé que dans le cadre de la formation du coordonnateur jeunesse, celui-ci a pris un engagement moral de rester dans la collectivité pendant au moins le mandat des élus.

- Le Président réaffirme que sur le volet enfance jeunesse, il y a une réelle volonté, ensemble, de prendre à bras le corps toute la problématique liée à ce volet.

- Noëlle Launay précise qu'il serait souhaitable pour ces travaux que toutes les Communes aient un représentant dans la commission.

RAPPORT VII-01 – COORDINATION

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT VII-02 – RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT VII-03 – ENFANCE

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide le coût horaire de l'intervention 1 max 2 sports à 26.28€
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT VII-4 – JEUNESSE

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide l'enveloppe d'aide aux projets de jeunes de 1 500€, dont 750€ est financé par la CAF (J-Nove)
- ⇒ Fixe les tarifs d'animations à partir de janvier 2015 comme suit :
  - Séjours 24€ ou 27€ / jour
  - Sorties 10€ ou 11€
  - Kokoh Lanta 35€ ou 45€
  - Soirée animation 5€ ou 6€
  - Activités avec un intervenant 5€ ou 6€
  - Séjour Paris 80€ ou 90 €
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT VII-05 – POINT INFORMATION JEUNESSE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT VII-06 – ECOLES ET COLLEGES

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide l'attribution des subventions pour les séjours linguistiques à :
  - Saint Joseph 900€
  - Maurice Genevoix 900€
  - Paul Emile Victor 7.50€ par élèves du territoire
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT VII-07 – ASSOCIATIONS SPORTIVES

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide l'enveloppe d'aide à la formation des bénévoles de 2000€
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT VII-08 – PISCINE INTERCOMMUNALE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les documents inhérents au dossier dont la convention de mise à disposition de Yannick Buron auprès d'une collectivité, pour l'accueillir pour la période de mai à août 2015.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT VII-09 – SALLE DE SPORTS INTERCOMMUNALE SITUÉE A MESLAY DU MAINE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer l'avenant à la convention à intervenir avec le Conseil Général de la Mayenne et tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT VII-10 – SALLE DE SPORTS INTERCOMMUNALE SITUÉE A BALLE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT VII-11 – SALLE DE JUDO

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT VII-12 – SALLE DE TENNIS/SQUASH

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT VII-13 – SALLE DE SPORTS COMMUNALES

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT VII-14 – STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT VII-15 – EQUIPEMENTS DE PLAIN AIR

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

## Dossier N°5 – Rapports budgétaires commission communication

Yveline Rapin, Vice-présidente en charge de la commission communication de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2015 de la commission communication.

### ACTIONS : POLITIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

#### *A – Ambition du programme*

Mettre en œuvre les moyens humains et matériels afin de mener à bien la politique d'information et de communication décidée par les élus.

#### *B – Objectifs pour 2015*

- Poursuivre les actions de communication et d'information du Pays de Meslay-Grez en direction des administrés.
- Poursuivre la mise en place des moyens modernes de communication et de travail.
- **Evaluer la politique de communication par la mise en place d'un audit.**

#### *C – Moyens mis en oeuvre*

- Réalisation de diverses éditions, d'un journal de Pays «Infos Point Com»,
- Soutien aux services de la communauté de communes dans leurs communications
- Site Internet,, développement de la communication sur les réseaux sociaux, signalétique
- Relation avec la presse

### Rapport X-01

### LE SERVICE COMMUNICATION

#### Le service

La Communauté de communes mène, dans le cadre de ses champs de compétences, de nombreuses actions sur le territoire. L'objectif principal de la communication intercommunale est :

- *d'expliquer l'intercommunalité, ses compétences et ses services*
- *de répandre une image attractive du territoire.*

Pour répondre à ces objectifs, un service communication a été créé au sein de la CCPMG en 2008.

#### **Organisation du service :**

Composé de 3 personnes, il correspond à 1 poste Equivalent Temps Plein.

- 1 responsable de service qui coordonne le service, planification des opérations, gère les relations presse et rédige les publications institutionnelles.
- 1 assistante qui assure le secrétariat et la logistique du service
- 1 chargé de communication en charge des réalisations graphiques et audiovisuelles, de l'animation du site Internet et du suivi budgétaire du service.

## Rapport X – 02

### CRÉATION GRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

#### La création

La création graphique correspond à la réalisation des supports de communication, telles que les affiches, les plaquettes, les journaux ou les agendas culturels à destination des habitants.

La création audiovisuelle correspond à la réalisation des films et clips diffuser sur Internet et à l'occasion d'événements communautaires

Ces missions nécessitent du matériel et des logiciels professionnels ou semi-professionnels pour répondre aux normes d'imprimerie et de diffusion audiovisuelle.

#### **1. Matériel et Logiciels**

Les milieux du graphisme et de la vidéo sont en constante évolution technologique. Les logiciels techniques également.

#### **En 2015, il est proposé**

- d'investir dans un objectif 70-300mm pour le Canon 1000D coût : 120,00 €
- De remplacer la caméra actuelle par un modèle plus récent neuf et sous garantie.  
A noter que la revente de l'ancienne caméra couvrirait quasi intégralement l'acquisition du nouveau matériel.
- d'acquérir (abonnement mensuel) un logiciel de montage vidéo plus performant. coût : 290,00 €

#### **3. Achat de visuels et sons libres de droit.**

Ces crédits s'achètent auprès de sociétés spécialisées sur Internet

Coût : 300,00 €

#### **4. Réalisation d'une Campagne photo/vidéo**

Il est proposé d'effectuer une campagne photographique pour personnaliser les productions avec des images emblématiques du territoire (lieux de vie, patrimoine...).

Coût : 600,00 €

#### **5. Achat de documentation technique**

Coût : 100,00 €

## Rapport X – 03

### EDITIONS

#### Les éditions du territoire

- **Journal intercommunal** (1/an) Réalisé en interne et retraçant les grands dossiers coût : 6600,00 €

Pour 2015, le groupe de travail Communication souhaite que le journal soit plus présent dans les foyers et ait une fréquence de diffusion trimestrielle. Le journal 16 pages ayant été diffusé fin janvier, il est proposé 3 éditions supplémentaires de 4 pages. Les coûts de distribution devront néanmoins être optimisés.

- **Com de Com**, un feuillet de 2 à 4 pages à intégrer aux bulletins municipaux (2 en 2014)  
Il s'agit d'un feuillet identique pour toutes les communes, et à vocation d'information pratique sur les services de la Communauté de communes. Réalisé en interne
- **Communiqués de presse, création d'affiches...**
- **2 Agendas "culturels" d'été et d'automne pour 9 800 €**, répartis sur les budgets Culture, Jeunesse, Tourisme.

## Rapport X-4 ÉVÈNEMENTIEL

### L'évènementiel du territoire

#### **1. Évènementiel communautaire**

En 2015, la traditionnelle cérémonie des vœux aux élus sera remplacée par une assemblée territoriale. Il faudra également prévoir en 2015 l'inauguration du CIS de Meslay-du-Maine et peut-être la pose de la 1ère pierre de la future piscine intercommunale.

Coût assemblée territoriale et vœux aux agents : 7 250,00 €  
Coût inaugurations : 1 350,00 €

#### **2. Évènements exceptionnels**

Une ou deux fois par an, un événement exceptionnel se déroule sur le territoire et contribue à sa reconnaissance (ex : Tour du Haut Anjou, Championnat de France de SwinGolf, Championnat de France d'Escalade de Bloc ou autres actions).

Concernant les demandes de subventions exceptionnelles connues à ce jour, la commission propose d'attribuer les montants suivants :

Association D'Geb	
- pour l'organisation du festival « ça grésille » :	1000€ (identique 2014)
Association Maine Attelage Compétition 53	
- pour l'organisation du « 2ème concours d'attelage national » :	500€
Association "HANDI Dav Tri	
- pour l'organisation d'un "HANDIval et d'une soirée débat paracyclisme" :	500€

D'autres demandes pourraient être à traiter durant l'année. Il convient donc de garder une enveloppe budgétaire de soutien aux associations organisant des manifestations d'envergure sur le territoire.

Coût : 3 500,00 €

## Rapport X-4 ÉVÈNEMENTIEL (SUITE)

### **Concours « les ambassadeurs du Pays de Meslay-Grez »**

Devant la recrudescence de demandes auxquelles la collectivité ne pouvait donner suite de par leur caractère privé, il a été proposé d'organiser en 2015 un concours « les ambassadeurs du Pays de Meslay-Grez », ouvert aux habitants, et leur permettant de valoriser leur territoire de manière originale. Les meilleurs projets, après validation par un jury, seront récompensés.

Coût : 1500,00 €

### **3. Prix et récompenses**

La communauté de communes dote régulièrement des événements de prix ou récompenses. Il s'agit, de manière récurrente, de la remise d'un prix à l'occasion du salon d'automne (organisé depuis 2012 par l'association "ARTS MAINE", et de la remise d'un magnum au vainqueur de la Course hippique de la Communauté de communes organisée par la société des courses de Meslay-du-Maine. Il peut également s'agir de remises de médailles comme en 2014 avec la remise de la médaille du Tourisme

Pour 2015, il est proposé de conserver la même dotation globale qu'en 2014

Coût : 450,00 €

### **4. Matériel support de communication**

Afin de renforcer l'identité visuelle de la CCPMG lors des événements qu'elle organise ou auxquels elle participe, des supports divers ont été achetés depuis quelques années : oriflammes, roll-up, banderoles.

Il convient pour 2015 de prévoir un budget en cas de remplacement de ce type de matériel.

Coût : 500,00 €

## Rapport X-5

### WEB ET NOUVELLES TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

#### 1. Le site Internet « [www.paysmeslaygrez.fr](http://www.paysmeslaygrez.fr) »

En 2015, il est proposé de développer une plateforme d'accès externe au site pour les élus, donnant accès aux documents et compte-rendus de réunions.

**Coût** : 800,00 € (hébergement)  
300,00 € (forfait maintenance)  
1500,00 € (développement)

#### 2. Les autres sites Internet

Il convient chaque année de payer les noms de domaine et l'hébergement chez un prestataire extérieur.

**Coût** : 150,00 €

#### 3. La stratégie Web 2.0 (Facebook, Twitter, Youtube...)

Pour une présence de l'entité "communauté de communes" sur ces réseaux, la mise en place d'une stratégie web 2.0 sera effectuée en 2015. (facebook et Twitter)

Cette nouvelle manière de communiquer doit s'accompagner d'une réflexion sur le degré d'interaction entre les internautes et la collectivité, sur la chaîne de décision de publication de réponses aux messages.

#### 4. Les panneaux lumineux

La maintenance et le remplacement des pièces sont prises en charge par la garantie constructeur jusqu'en Juin 2016. 2015 sera donc la dernière année où il ne sera pas inscrit de dépenses concernant ces panneaux lumineux.

## Rapport X-6

### AUTRES ACTIONS

#### 1. Objets publicitaires

La Communauté de communes est régulièrement sollicitée par les associations du territoire pour obtenir des lots, coupes ou autres objets publicitaires.

Pour 2015, il est proposé de renouveler le stock d'objets publicitaires marqués de notre logo : sacs, textiles...

**Coût** : 1 200,00 €

#### 2. Habillage des véhicules

Fin 2014, les services techniques ont fait l'acquisition d'un nouveau camion.

Il est proposé de marquer ce véhicule aux couleurs de la collectivité.

**Coût** : 500,00 €

## Rapport X-

### RÉSULTATS NETS DES ACTIONS

(FONCTIONNEMENT+ remboursement du capital des emprunts)

SYNTHESE BUDGETAIRE	BILAN 2014	BUDGET 2015		
		Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Récapitulatif des actions	Résultat CCPMG			
<b>Service</b>	-39 161,11 €	39 720,00 €		- 39 720,00 €
Création graphique / audio	-209,00 €	1 835,00 €	200,00 €	- 1 635,00 €
Editions	-6 721,16 €	7 100,00 €	- €	- 7 100,00 €
Evènementiel	-10 121,77 €	14 550,00 €	- €	- 14 550,00 €
Web - NTIC	-1 036,17 €	1 200,00 €	- €	- 1 200,00 €
Autres actions	-1 138,81 €	1 700,00 €	- €	- 1 700,00 €
<i>Dotation amortissements</i>	-15 559,17 €	10 223,00 €		- 10 223,00 €
<b>Total pour le service communication</b>	<b>-73 947,19 €</b>	<b>76 328,00 €</b>	<b>200,00 €</b>	<b>- 76 128,00 €</b>



Rapport X –

**BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS**  
(fonctionnement + investissement)

SYNTHESE BUDGETAIRE	BILAN 2014	BUDGET 2015		
		Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Récapitulatif des actions	Résultat CCPMG			
Service	-39 161,11 €	39 720,00 €		- 39 720,00 €
Création graphique / audio	-233,50 €	5 718,00 €	3 876,00 €	- 1 842,00 €
Editions	-6 721,16 €	7 100,00 €	- €	- 7 100,00 €
Evènementiel	-10 121,77 €	14 550,00 €	- €	- 14 550,00 €
Web - NTIC	-2 236,17 €	2 700,00 €	435,00 €	- 2 265,00 €
Autres actions	-1 138,81 €	1 700,00 €	- €	- 1 700,00 €
<b>Total service communication</b>	<b>-59 612,52 €</b>	<b>81 711,00 €</b>	<b>14 534,00 €</b>	<b>- 67 177,00 €</b>

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- David Ferran précise que les clubs photos « Laval image » pourrait réaliser la campagne photos prévue dans le cadre du budget. Il félicite le service communication pour la qualité du journal sorti en janvier 2015.
- Emmanuel Mersch regrette que toute la communication faite soit essentiellement une communication interne pas assez ouverte vers l'extérieur pour « vendre » le territoire.
- Le Président répond que dans ce rapport, il s'agit essentiellement d'une communication institutionnelle. La communication plus commerciale se retrouve notamment dans le rapport tourisme par le suivi des sites dédiés aux hébergements notamment. Enfin le site internet a également pour vocation de faire connaître le Pays de Meslay-Grez au-delà de ses frontières. Il insiste enfin sur la nécessité de faire évaluer la politique de communication de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

RAPPORT X-01 – SERVICE COMMUNICATION

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT X-02 – CREATIONS GRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT X-03 – EDITIONS

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT X-04 – EVENEMENTIEL

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT X-05 – COMMUNICATION

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT X-06 – AUTRES ACTIONS

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

## **Dossier N°6 – Rapports budgétaires commission voirie, assainissement collectif, SPANC**

Jean-Luc Landelle, Vice-président en charge de la commission voirie, assainissement collectif, SPANC, de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2015 de la commission voirie, assainissement collectif, SPANC.

### **I – ACTION : VOIRIE**

#### *A - AMBITION DU PROGRAMME*

**Assurer la sécurité des usagers en maintenant un bon état d'entretien sur les 88 kilomètres de voirie d'intérêt communautaire et de la voirie communautaire.**

#### *B - OBJECTIFS POUR 2015*

- Réaliser les travaux d'entretien des voiries communautaires et d'intérêt communautaire.
- Assurer l'entretien des dépendances : broyage des accotements, élagage des fossés et talus.
- Assurer l'entretien de l'éclairage public.

#### *C - MOYENS MIS EN ŒUVRE*

##### **Rapport VI – 02 TRAVAUX DE VOIRIE**

Le montant total des dépenses de voirie s'élève depuis l'année 2004 à la somme de **792 781,40 euros TTC**.

\*Une consultation du marché de travaux de voirie a été lancée au cours du premier trimestre 2013. L'entreprise Eurovia a été retenue. Il s'agit d'un marché à bons de commande reconductible 3 fois dans la limite de la durée maximale de 4 ans (2013 à 2016).

- La Commission propose de reconduire le marché de voirie EUROVIA pour l'année 2015.

Le programme 2015 porte sur la réfection :

\*VC1 de Bannes à Cossé en Champagne pour un montant de 17 500 €

\*VC6 de Saint Loup du Dorat à Saint Brice (section RD 28/limite Saint Loup) pour un montant de 5 500 €

\*VC3 des Angevinières à Saint Loup du Dorat pour un montant de 17 000 € avec rechargement

Il est proposé l'aménagement du carrefour « Du Pavé » à Cossé en Champagne pour 10 000€ hors achat de terrain et frais de bornage. La Commission propose d'inscrire la somme de 50 000 € TTC au BP 2015 correspondant à ces travaux.

Localisation des voiries enduites selon l'année



Proposition de travaux de voirie 2015

TRAVAUX DE VOIRIE								
	Libellé	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	BP 2015
<b>Dépenses fonctionnement Voirie</b>								
Travaux	Point à temps	13 562,64 €	3 456,56 €	7 767,82 €	2 613,06 €	3 228,77 €	6 339,87 €	5 000,00 €
	Arasement curage	241,41 €	2 741,23 €	5 788,64 €	5 749,61 €	9 852,53 €	20 019,12 €	20 000,00 €
	Matériaux	1 426,58 €	1 522,39 €	754,32 €	997,23 €	1 880,62 €	628,32 €	1 000,00 €
	Signalisation	451,36 €	0,00 €	0,00 €	5 415,33 €	0,00 €	2 816,80 €	5 000,00 €
	Ouvrages d'arts	0,00 €	6 673,68 €	0,00 €	13 058,87 €	14 210,00 €	50,33 €	0,00 €
	Interventions d'urgences	0,00 €	5 704,44 €	2 145,08 €	960,82 €	4 716,25 €	99,00 €	4 000,00 €
<b>Total dépenses fonctionnement</b>		<b>15 681,99 €</b>	<b>20 098,30 €</b>	<b>16 455,86 €</b>	<b>28 794,92 €</b>	<b>33 888,17 €</b>	<b>29 953,44 €</b>	<b>35 000,00 €</b>
<b>Dépenses investissement voirie</b>								
Travaux	surfaces	29 460 m <sup>2</sup>	26 690 m <sup>2</sup>	47 042 m <sup>2</sup>	35 400 m <sup>2</sup>	20 100 m <sup>2</sup>		
	montant	77 651,67 €	91 639,53 €	86 764,03 €	65 413,08 €	51 200,93 €		50 000,00 €
<b>Total dépenses Investissement</b>		<b>77 651,67 €</b>	<b>91 639,53 €</b>	<b>86 764,03 €</b>	<b>65 413,08 €</b>	<b>51 200,93 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>50 000,00 €</b>
<b>Recettes Investissement voirie</b>								
	FCTVA	111,00 €	14 188,00 €	13 433,00 €	10 698,00 €	7 430,00 €		8 000,00 €
	DGE	4 090,30 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
<b>Total Recettes investissement</b>		<b>4 201,30 €</b>	<b>14 188,00 €</b>	<b>13 433,00 €</b>	<b>10 698,00 €</b>	<b>7 430,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 000,00 €</b>
<b>BILAN</b>		<b>-89 132,36 €</b>	<b>-97 549,83 €</b>	<b>-89 786,89 €</b>	<b>-83 510,00 €</b>	<b>-77 659,10 €</b>	<b>-29 953,44 €</b>	<b>-77 000,00 €</b>
Ratio prix au mètre carré		2,64 €	3,43 €	1,84 €	1,85 €	2,55 €		

### Rapports VI - 03

#### ENTRETIEN DES DÉPENDANCES

Une nouvelle consultation des marchés d'entretien des dépendances a été lancée au cours du premier trimestre 2013, en vue de la réalisation du broyage des accotements, des talus et des fossés sur le territoire de la Communauté de Communes scindé en quatre secteurs.

La commission propose de reconduire les marchés des entreprises listées ci-dessous pour l'année 2015 :

Lot n°1 Secteur Bazougers : Entreprise AJC

Lot n°2 Secteur Villiers Charlemagne : Entreprise AJC

Lot n°3 Secteur Bouère : entreprise COULON

Lot n°4 Secteur Ballée : entreprise GASNIER

Les marchés ont été conclus pour une durée initiale d'un an à compter de leur notification fin avril 2013. Ils sont reconductibles 3 fois dans la limite de la durée maximale de 4 ans (2013 à 2016).

La Commission propose d'inscrire la somme de 20 000 € TTC au BP 2015.

### Rapport VI – 04

#### ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

Plan d'Accessibilité rédigé de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) au cours du premier trimestre 2011 par le Bureau d'études ACF.

Pour les établissements recevant du public (ERP) qui ne sont pas aux normes au 31/12/2014, les Communes doivent déposer avant le 27 septembre 2015 un agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP). Il apportera un cadre juridique sécurisé et s'accompagnera d'un calendrier précis et d'un engagement financier. Il doit être validé par le Préfet.

La commission propose la mise en place d'un groupement de commandes en vue de la réalisation des agendas d'accessibilité programmés.

### Rapport VI – 05

#### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Assurer l'entretien et la maintenance de l'éclairage public du carrefour giratoire du Bois de Bergault et des zones d'activités. La Convention avec le Conseil Général sur l'entretien du Bois de Bergault sera à retravailler en 2015.

-La Commission propose qu'une étude soit menée afin d'optimiser les conditions d'éclairage actuelles notamment au regard du problème de changement des lampes.

## D - BUDGET CONSACRE

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-02	Travaux de voirie	-23 534,44 €	85 000,00 €	8 000,00 €	-77 000,00 €
VI-03	Entretien des dépendances	3 579,55 €	22 500,00 €	16 872,04 €	-5 627,96 €
VI-04	Accessibilité de la voirie et des espaces publics	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-05	Eclairage public	-2 101,03 €	3 200,00 €	0,00 €	-3 200,00 €
<b>Total</b>		<b>-22 055,92 €</b>	<b>110 700,00 €</b>	<b>24 872,04 €</b>	<b>-85 827,96 €</b>

## II – ACTION : SPANC

### A - AMBITION DU PROGRAMME

Contribuer à l'amélioration de l'environnement du territoire et à la préservation des milieux naturels en limitant les risques sanitaires liés aux installations d'assainissement non collectif non satisfaisantes

### B - OBJECTIFS POUR 2015

- Poursuivre les contrôles des études et travaux des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées du territoire de à CCPMG par le Service SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

### C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

#### Rapport VI – 06

#### SPANC

Contrôle des études et travaux des installations neuves ou réhabilitées à l'aide de 40 % d'un temps plein d'un technicien.

Etat actuel des installations :

	Installations non acceptables Classe 1		Installations acceptables Classe 2		Installations en bon état de fonctionnement Classe 3		TOTAL	TOTAL			
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014			
Total général	463	447	23%	848	844	44%	597	625	33%	1908	1916

La Commission propose :

- de réaliser un programme de communication en fin d'année sur la réalisation d'un nouveau diagnostic des installations.
- de mener une étude sur l'obtention possible pour les particuliers de subventions auprès de l'Agence de l'Eau. Il est indiqué que la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez devra assurer la gestion administrative de ces dossiers.

- Le Bureau propose de regarder d'abord ce que font les autres territoires avant d'engager une nouvelle campagne de diagnostics.

## D – BUDGET CONSACRE A CETTE ACTION

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-06	SPANC	-498,31 €	17 010,00 €	11 510,00 €	-5 500,00 €
<b>Total</b>		<b>-498,31 €</b>	<b>17 010,00 €</b>	<b>11 510,00 €</b>	<b>-5 500,00 €</b>

## III – ACTION : ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LES COMMUNES DE ST BRICE, ST LOUP DU DORAT ET BEAUMONT PIED DE BŒUF

### A - AMBITION DU PROGRAMME

Contribuer à l'amélioration de l'environnement du territoire et à la préservation des milieux naturels en limitant les risques sanitaires liés aux anomalies des réseaux d'assainissement eaux usées collectifs et aux dysfonctionnements des unités de traitement des eaux usées de compétence communautaire.

### B - OBJECTIFS POUR 2015

Assurer une gestion optimale des réseaux d'assainissement eaux usées et des unités de traitement de type lagunage naturel.

Améliorer l'efficacité du fonctionnement des postes de refoulement.

### C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

#### Rapport VI – 08

#### ÉLÉMENTS FINANCIERS DU SERVICE

Assurer un suivi optimal technique, administratif et financier du service.

Les membres du comité technique proposent :

-d'augmenter la part fixe de la redevance assainissement collectif de 1 euro, soit 82 € au lieu de 81 €.

-d'étudier la mise en place du prélèvement automatique ainsi que « TIPI »

#### Rapport VI – 09

#### ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET DES LAGUNES

Réalisation de bilans de fonctionnement en lien avec les services du SATESE des unités de traitement des eaux usées.

Engager la réalisation d'un hydrocurage et d'un passage caméra de 10% du réseau d'assainissement en 2015 afin de vérifier des anomalies éventuelles.

#### Rapport VI – 10

#### EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET DES LAGUNES

Réalisation des extensions du réseau conformément à la mise en place de la participation assainissement collectif (PAC) fin 2012 fixée à 1 500 euros.

#### Rapport VI – 11

#### POSTES DE REFOULEMENT

Améliorer l'efficacité du fonctionnement des postes de refoulement.

**D – BUDGET CONSACRE A CETTE ACTION**

<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>		<b>BILAN 2014</b>	<b>BUDGET 2015</b>		
<b>Budget annexe assainissement collectif</b>			<b>Résultat CCPMG</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Récapitulatif des actions					
VI-08	Eléments financiers du service	25 434,41 €	99 595,00 €	121 269,00 €	21 674,00 €
VI-09	Entretien du réseau d'assainissement et des lagunes	-4 025,31 €	7 350,00 €	0,00 €	-7 350,00 €
VI-10	Extension des réseaux	-1 356,00 €	17 500,00 €	13 820,00 €	-3 680,00 €
VI-11	Postes de relèvement	-10 655,93 €	19 040,00 €	0,00 €	-19 040,00 €
<b>Total</b>		<b>9 397,17 €</b>	<b>143 485,00 €</b>	<b>135 089,00 €</b>	<b>-8 396,00 €</b>

**IV– Récapitulatif financier des Actions : Budget consacré**

<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>		<b>BILAN 2014</b>	<b>BUDGET 2015</b>		
<b>Budget annexe assainissement collectif</b>			<b>Résultat CCPMG</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Récapitulatif des actions					
VI-01	Voirie d'intérêt Communautaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-02	Travaux de voirie	-23 534,44 €	85 000,00 €	8 000,00 €	-77 000,00 €
VI-03	Entretien des dépendances	3 579,55 €	22 500,00 €	16 872,04 €	-5 627,96 €
VI-04	Accessibilité de la voirie et des espaces publics	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-05	Eclairage public	-2 101,03 €	3 200,00 €	0,00 €	-3 200,00 €
<b>Sous Total Voirie</b>		<b>-22 055,92 €</b>	<b>110 700,00 €</b>	<b>24 872,04 €</b>	<b>-85 827,96 €</b>
VI-06	SPANC	-498,31 €	17 010,00 €	11 510,00 €	-5 500,00 €
<b>Sous Total SPANC</b>		<b>-498,31 €</b>	<b>17 010,00 €</b>	<b>11 510,00 €</b>	<b>-5 500,00 €</b>
<b>Total Actions Voirie - SPANC</b>		<b>-22 554,23 €</b>	<b>127 710,00 €</b>	<b>36 382,04 €</b>	<b>-91 327,96 €</b>
<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>		<b>BILAN 2014</b>	<b>BUDGET 2015</b>		
<b>Budget annexe assainissement collectif</b>			<b>Résultat CCPMG</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Récapitulatif des actions					
VI-07	Travaux d'assainissement 1ère tranche et 2ème tranche	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-08	Eléments financiers du service	25 434,41 €	99 595,00 €	121 269,00 €	21 674,00 €
VI-09	Entretien du réseau d'assainissement et des lagunes	-4 025,31 €	7 350,00 €	0,00 €	-7 350,00 €
VI-10	Extension des réseaux	-1 356,00 €	17 500,00 €	13 820,00 €	-3 680,00 €
VI-11	Postes de relèvement	-10 655,93 €	19 040,00 €	0,00 €	-19 040,00 €
<b>Total Actions Voirie Assainissement</b>		<b>9 397,17 €</b>	<b>143 485,00 €</b>	<b>135 089,00 €</b>	<b>-8 396,00 €</b>

### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- Le Président précise que le Bureau souhaite qu'il soit regardé ce que font les autres territoires en matière de contrôles et que l'orientation soit plus vers la mise en place d'un programme d'aides à la réhabilitation des installations, notamment dans le cadre des aides financières pouvant être attribuées par l'agence de l'eau, ainsi l'action de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez sera mieux perçue.
- Nicolas Ragainne précise que au-delà du diagnostic sur les installations qui n'ont pas évoluées, le rôle du technicien est de conseiller le propriétaire sur les entretiens à réaliser, entretiens qui sont de plus en plus importants avec les nouveaux dispositifs souvent mis en place.

### RAPPORT VI-01 – VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Prend acte du rapport présenté.

### RAPPORT VI-02 – TRAVAUX DE VOIRIE

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide la reconduction du marché Voirie Eurovia pour l'année 2015
- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

### RAPPORT VI-03 – ENTRETIEN DES DEPONDANCES

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide la reconduction des marchés des lots 1 – 2 et 3 pour l'année 2015
- ⇒ Valide la reconduction de l'intervention de l'entreprise GASNIER sur le secteur de Ballée
- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

### RAPPORT VI-04 – ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport.
- ⇒ Valide la mise en place d'un groupement de commandes en vue de la réalisation des agendas d'accessibilité programmés.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer la convention de groupement de commandes et tous documents inhérents au présent dossier.

### RAPPORT VI-05 – ECLAIRAGE PUBLIC

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport
- ⇒ Valide l'étude afin d'optimiser les conditions d'éclairage actuelles notamment au regard du problème de changement des lampes
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

### RAPPORT VI-06 – SPANC

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide la réalisation d'un programme de communication en fin d'année sur la réalisation d'un nouveau diagnostic des installations.
- ⇒ Valide l'étude sur l'obtention possible pour les particuliers de subventions auprès de l'agence de l'eau.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.



#### RAPPORT VI-08 – ELEMENTS FINANCIERS DU SERVICE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide l'augmentation de la part fixe de la redevance assainissement collectif de 1€, soit 82€ au lieu de 81€ ;
- ⇒ Etudie la mise en place du prélèvement automatique ainsi que « TIPI »
- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI-09 – ENTRETIEN DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT ET DES LAGUNES

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI-10 – EXTENSIONS DES RESEAUX

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI-11 – POSTE DE REFOULEMENT

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées
- ⇒ Valide la reconduction du marché Feljas et Masson pour l'année 2015
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à lancer la consultation des entreprises au cours du second semestre 2015 concernant l'entretien électromécanique et la maintenance des postes de maintenances, le contrat de Feljas et Massons arrivant à son terme le 9 janvier 2016.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés à intervenir, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

**La séance est levée à 22h35**

**Procès-Verbal du conseil communautaire du 24 février 2015– signature par voie délibérative**

Communes	Nom	Prénom	Emargement
ARQUENAY	Jean-Pierre	Olivier	
BALLEE	Mersch	Emmanuel	
BALLEE	Hubert	Sébastien	
BANNES	Lavoué	Christian	
BAZOUGERS	Rapin	Yveline	
BAZOUGERS	Lochu	Gérard	
BAZOUGERS	Ferran	David	
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Poujade	Brigitte	
BOUERE	Chauveau	Jacky	
BOUERE	Mahieu	Céline	
CHEMERE LE ROI	Landelle	Jean-Luc	
COSSE EN CHAMPAGNE	Herbert	Christian	
EPINEUX LE SEGUIN	Cottureau	Michel	
GREZ EN BOUERE	Lassalle	Jean-François	
GREZ EN BOUERE	Perthué	Evelyne	
GREZ EN BOUERE	Gaudin	Joseph	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Legeay	Franck	
LA CROPTÉ	Lambert	Paul	
LE BIGNON DU MAINE	Bellay	Jean-Louis	
LE BURET	Pennel	Ludovic	
MAISONCELLES DU MAINE	Gendron	Didier	
MESLAY DU MAINE	Launay	Noëlle	
MESLAY DU MAINE	Poulain	Jean-Marc	
MESLAY DU MAINE	Gautier	Huguette	
MESLAY DU MAINE	Bordier	Pierre	
MESLAY DU MAINE	Boulay	Christian	
MESLAY DU MAINE	Monneret	Françoise	
MESLAY DU MAINE	Taunais	Maryse	
MESLAY DU MAINE	Brault	Jacques	
PREAUX	Ragaine	Roland	
RUILLE FROID FONDS	Helbert	Marie-Claude	
SAINT BRICE	Boisseau	André	
ST CHARLES LA FORET	Abafour	Michel	
ST DENIS DU MAINE	Boizard	Bernard	
ST LOUP DU DORAT	Bréhin	Jean-Claude	
VILLIERS CHARLEMAGNE	Sabin	Jacques	
VILLIERS CHARLEMAGNE	Buchot	André	